



**HAL**  
open science

## Une révolution conservatrice? La loi sur la parité à l'épreuve du jeu politique (Ethnographie de campagne dans le Vème arrondissement de Paris)

Delphine Dulong, Sandrine Leveque

### ► To cite this version:

Delphine Dulong, Sandrine Leveque. Une révolution conservatrice? La loi sur la parité à l'épreuve du jeu politique (Ethnographie de campagne dans le Vème arrondissement de Paris) . Journée d'études: "Regards croisés sur la parité", Université d'Evry Val d'Essonne, Feb 2002, Evry, France. halshs-01538560

**HAL Id: halshs-01538560**

**<https://shs.hal.science/halshs-01538560v1>**

Submitted on 14 Jun 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Une révolution conservatrice ?**  
**La loi sur la parité à l'épreuve du jeu politique**  
**(Ethnographie de campagne dans le Vème arrondissement de Paris)**

Delphine DULONG (UVSQ-CARPO)

Sandrine LEVEQUE (UEVE-CARPO)

"La parité c'est le degré zéro de la politique"

Militant socialiste, sur un marché

L'adoption des différents textes sur la parité en politique (révision constitutionnelle de 1999 et loi du 6 juin 2000) a suscité de nombreux débats autour de la question de l'atteinte à l'égalité et l'universalisme républicain<sup>1</sup>. Ces dispositifs législatifs ont surtout été présentés dans les expériences antérieures, dans la presse ou lors des débats parlementaires autour de l'adoption de la loi du 6 juin<sup>2</sup>, comme "une chance" de renouveler le personnel politique<sup>3</sup> dans un contexte depuis longtemps dénoncé comme celui d'une crise de la représentation politique<sup>4</sup>. Le slogan parisien de la gauche plurielle – "Changer d'ère" – disputé à un moment donné par une des composantes du RPR ("les balladuriens") résume assez bien ce cadrage "consensuel"<sup>5</sup> de la campagne des municipales. Face au "retard" de la France en matière de représentation des femmes dans le jeu politique, il s'agissait comme l'affirme l'une des plaquettes de présentation du texte du 6 juin 2000 publié par l'observatoire de la parité "d'accélérer la modernisation de la vie politique, de renforcer la démocratie". Les textes sur la parité s'inscrivent ainsi dans le projet plus large du gouvernement Jospin de "moderniser la vie politique". Comme l'explique ce dernier au Parlement réuni en Congrès le 28 juin 2000, si la loi sur la parité mérite bien une révision constitutionnelle, c'est "pour que notre démocratie, profondément

---

<sup>1</sup>- Mariette SINEAU, " La parité à la française : un contre modèle de l'égalité républicaine", in Armelle LE BRAS CHOPARD et Janine MOSSUZ LAVAU (dir.), Les femmes et la politique, Paris, L'harmattan, 1997

<sup>2</sup>- Voir sur ce point Catherine ACHIN, "Représentation miroir vs parité : les débats sur la parité revues à la lumière des théories politiques de la représentation", *Droit et Société*, 47, 2001, pp. 237/256

<sup>3</sup>- Le cadrage de la réforme autour de cette idée est propre au débat formulé dans l'espace de la compétition politique et au moment particulier de la consultation électorale des municipales. La revendication de la parité peut être dans d'autres espaces sociaux et intellectuels cadré de manière différente notamment - et plus directement - autour d'une revendication de l'égalité des sexes. Voir sur ce point Françoise GASPARD, Les femmes dans la prise de décision politique en France et en Europe, Paris, L'Harmattan, 1997. On notera ici que ce cadrage particulier est un indicateur supplémentaire de l'autonomie du politique que nous évoquerons dans ce travail.

<sup>4</sup>- Voir sur ce point Erik NEVEU,

<sup>5</sup>- Ce cadrage est aussi celui adopté par la presse en générale et par les magazines féminins comme *Elle*. Voir sur ce point Delphine DULONG et Frédérique MATONTI, L'indépassable féminité. La mise en récit des femmes en campagne, Communication au journée d'études "La mobilisation électorale municipale : permanence et mutations, Lille 10 et 11 janvier 2002

renouvelée par la féminisation, gagne en dynamisme, en vitalité, en imagination". Ce renouvellement<sup>6</sup> par les femmes doit donc aussi permettre de faire de "la politique autrement", thème d'autant plus privilégié par les journalistes par exemple que l'on s'approche des échéances mêmes des élections particulières que sont les municipales. Ces dernières seront d'ailleurs l'occasion, dans le contexte évoqué plus haut, de valoriser et de mettre en avant des qualités telles que la proximité, la modestie, "le réalisme", la persévérance, la connaissance du terrain, le pragmatisme qu'incarneront des "inconnus" (comme Bertrand Delanoë à Paris) mais surtout et pour ce qui nous intéresse ici, les femmes (ces qualités seront d'autant plus valorisée que ceux qui en sont parés gagnent les élections)<sup>7</sup>.

La parité a donc d'emblée été inscrite dans un enjeu qui la dépasse : en 2001, comme en 1945 d'ailleurs, l'entrée des femmes en politique est censée "humaniser" le politique (le faire redescendre sur terre) en raison de la place qui est communément réservée aux femmes dans l'ordre symbolique du monde social. Cette assignation de rôle est en effet directement liée à l'imaginaire de la division sexuée du monde social<sup>8</sup>. Parce que dans cet imaginaire les femmes sont classées du côté privé et que "le privé est le lieu social du don, du désintéressement, de la solidarité" par opposition "aux enjeux de la concurrence publique"<sup>9</sup>, la participation des femmes à la vie politique apparaît logiquement comme la meilleure réponse aux discours lancinants sur "la crise de la représentation". En d'autres termes, c'est parce qu'elles incarnent le monde privé, parce qu'elles sont perçues – et présentées – comme des profanes, qu'elles sont appelées à participer davantage à la vie politique.

L'ambition du texte est à cet égard immense, les réserves sur sa portée et son efficacité faibles et surtout ne se situant que très rarement sur le terrain de la transformation effective du jeu politique. Les principaux dangers évoqués sont la pénurie de femmes (En trouvera-t-on assez pour mettre sur les listes ?) et leur

---

6- Ce thème du "renouvellement" n'est pas nouveau en politique et la disqualification de l'adversaire passe souvent par la proclamation de la nécessité d'un renouvellement. Voir sur ce point Jean Louis BRIQUET, "L'impératif du changement. Critique de la classe politique et renouvellement des parlementaires dans la crise italienne (1992-1994) et Brigitte GAITI, "Syndicat des anciens" contre "forces vives" de la Nation. Le renouvellement politique de 1958" in Michel OFFERLE (dir.), *Profession politique XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, BELIN, 1999.

7- Dans ce cadrage médiatique des élections, la parité est une composante essentielle mais non unique du renouvellement des élites politiques. Il faudrait dans ce sens s'interroger sur d'autres incarnation du renouveau ; on pense par exemple ici au "succès" médiatique d'Arnaud Montebourg.

8 Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici, à la suite de Franz Shultheis, que la dichotomie privé-public est à ce point liée à l'opposition féminin-masculin qu'elles se servent réciproquement de renforts sémantiques : "Du côté du couple féminin-privé, nous trouvons en général [...] des représentations de fonctions biologiques ou corporelles (alimentation, sommeil, sexualité, fécondité) et des connotations sémantiques dont le dénominateur commun semble résider dans l'idée du renfermé, du clos, du secret ; tandis que du côté du couple masculin-public, l'on se trouve logiquement face aux représentations de l'activité productive, des échanges, de la concurrence et à des connotations sémantiques telles que "extérieur, "visible", "clair", "libre", ("L'opposition privé/public comme principe clé d'une vision et d'une division sexuées du monde social", in *La place des femmes*, p. 191).

<sup>9</sup> *Idem*, p. 192.

éventuelle masculinisation ("En fin de compte ne se comporteront-elles pas comme des hommes?"). Aucun doute n'est permis sur les effets attendus de la réforme, ni sur l'efficacité de la règle de droit, alors même que de nombreux travaux ont montré combien cette efficacité pouvait être relative face à l'autonomie du champ politique.

Dans le prolongement de ces travaux, le projet est ici de s'engager dans une évaluation de la loi qui dépasse à la fois l'évidence de la dichotomie entre les textes et leur application et la simple dénonciation des effets pervers qu'elle produit, pour s'interroger sur les usages et les effets du droit dans l'espace politique et sur les difficultés à subvertir, par la norme juridique, les règles du jeu politique. Il s'agit plus généralement d'analyser dans quelle mesure une loi comme celle-ci est susceptible de modifier la plastique du champ politique et de monter en quoi les usages d'un tel texte révèlent en situation, des règles – intangibles ? – et des logiques – immuables ? – de la compétition politique. En contrepoint, il s'agit évidemment – et même si nous reviendrons sur la difficulté d'une telle démarche – d'apporter une contribution à la réflexion sur les effets du genre en politique à partir d'un socle de connaissances non pas issu des traditionnelles *gender studies* (si tant est qu'un tel socle de connaissances unifié existe) mais des problématiques et des concepts classiques de la science politique.

Le travail d'enquête réalisé durant la campagne électorale de la liste *Changer d'ère* menée par Lyne Cohen-Solal dans le Vème arrondissement de Paris est révélateur à plus d'un titre des paradoxes soulevés par l'application de la loi du 6 juin 2000. Le choix d'un parti "de gouvernement" (le PS), dans un arrondissement "bourgeois" et "arrosé" de la capitale, dont est issu le maire de Paris exclu de son propre parti pour cause d'affaires représente une configuration politique dans laquelle les enjeux nationaux – dont on le verra la parité, mais pas seulement – prendront largement le pas sur les enjeux locaux. Le Vème va ainsi être présenté dans les médias comme un terrain de choix pour l'expérimentation du renouveau politique qui plus est s'incarnant dans une femme. Considéré comme le terrain privilégié du déploiement du "système RPR" et du clientélisme de Jean Tibéri, il est jusqu'alors jugé imprenable par la gauche et devient les élections législatives de 1997 une circonscription réservée "femme" par le Parti socialiste. Les "bons" résultats<sup>10</sup> de Lyne Cohen-Solal aux élections législatives de 1997 ainsi que l'affaire des faux électeurs qu'elle a contribué à dénoncer<sup>11</sup> font d'elle à double titre l'une des figures marquantes de la "nouveau" en politique<sup>12</sup> au-delà de même de son expérience politique "réelle". Le Vème devient du même coup, un arrondissement "gagnable" par la gauche.

---

<sup>10</sup>- Lyne Cohen-Solal avait mis Jean Tibéri en ballottage lors des élections législatives de 1997 dans une circonscription jugée plus à droite que le Vème arrondissement car comportant une partie du VIè.

<sup>11</sup>- Lyne Cohen Solal, *Main basse sur Paris. Le système Tibéri en question*, Paris, Albin Michel, 1998

<sup>12</sup>- Voir par exemple le portrait réalisé par Michel NOBLECOURT, "Lyne Cohen -Solal : journaliste et militante, elle incarne le combat contre les faux électeurs", Supplément "La bataille de Paris. les sept famille capitales", *Le Monde*, Samedi 3 Mars 2001.

Pour toutes ces raisons, et dans les conditions précises de la campagne sur lesquelles nous reviendrons, le cas du Vème arrondissement se révèle particulièrement pertinent pour montrer comment, s'agissant du recrutement du personnel politique, la mise en œuvre de la parité peut révéler et parfois même renforcer certaines logiques propres au champ politique (1°) sans pour autant neutraliser les effets du genre sur les pratiques de mobilisation (2°).

### **La parité "instrumentalisée" : les usages limités du genre dans le recrutement politique**

Loin d'être uniquement une contrainte, la loi sur la parité va progressivement être constituée comme une ressource permettant d'ouvrir et de renouveler les règles de la compétition politique et son personnel. Fondamentalement attaché aux personnes, ce genre "instrumentalisé" se voit opposer d'autres type de ressources –notamment collectives<sup>13</sup>– qui, dans l'espace de concurrence étudié, en relativise la valeur. Du même coup, cette instrumentalisation a des effets limités : ni les règles du jeu politique, ni les logiques de recrutement de son personnel ne s'en trouvent réellement transformées.

#### *La parité : une ressource (a-)politique ?*

Appliquer la loi sur la parité est souvent envisagé sous l'angle des contraintes. Le scrutin de liste obligeant contrairement aux futures élections législatives à mobiliser un nombre important de candidats, les partis politiques vont devoir "recruter" des femmes parfois réticentes à l'engagement politique. Contrainte ensuite, car recruter des femmes, c'est bien souvent écarter des hommes et bien qu'il y ait de nombreuses places sur les listes, l'atteinte au quasi-monopole masculin sur celles permettant d'obtenir de "bons" postes est souvent mal vécue non seulement par les hommes en place mais aussi par les nouveaux entrants qui voient dans l'application de la parité le sacrifice des ressources qu'ils comptaient faire valoir dans l'espace politique (leur "jeunesse" par exemple). Les élections municipales du fait justement du nombre absolu de places offertes, de la possibilité après coup de revoir "à la baisse" les effets de la parité (en jouant par exemple sur la distribution des postes au sein des exécutifs élus) et de la valeur relative d'un poste de conseiller municipal dans la hiérarchie des postes électifs ont réduit les stratégies visibles de contournement du texte. Sans présager de ce que seront les élections législatives, les élections sénatoriales, pour des raisons inverses (faible quantité de postes disponibles et prestige de ces derniers) ont conduit à des détournements stratégiques de la loi (comme la pratique du dédoublement des listes par exemple) afin de préserver le plus possible les situations –souvent masculines – établies. Considérée comme "bien appliquée" (les partis politiques "auraient joué le jeu"), la "parité" ou "la place des femmes dans la cité" devient même à Paris, un enjeu à part entière de ces

---

<sup>13</sup>. Sur la structure des capitaux politiques, on se reportera à Daniel GAXIE, La démocratie représentative,

élections municipales.

Néanmoins, sans être forcément "manipulé", un texte comme la loi du 6 juin 2000 peut faire l'objet d'usages multiples dans la conjoncture particulière qui nous intéresse ici : celle des élections municipales à Paris dans le Vème arrondissement. Loin d'être une contrainte, la loi sur la parité est aussi une ressource. Elle sera - de manière intériorisée ou non - instrumentalisée (parfois de manière cynique) dans le jeu politique et dans les luttes qui se jouent à l'intérieur du Parti Socialiste. Comme le déclare Georges Frêche dans le Monde, cité par Mariette SINEAU "*La parité m'a permis de faire un renouvellement avec élégance*", c'est-à-dire comme l'explique Mariette SINEAU<sup>14</sup> de "*donner un prétexte pour éliminer des conseillers qu'ils [ie les maires en place] ne souhaitaient pas garder*". La loi va ainsi constituer une ressource – parfois même une arme – dans l'espace fortement concurrentiel des candidat-es- à la candidature dans le Vème ainsi que dans les rapports de force existant au sein du PS parisien. Il n'empêche que foncièrement a-politique, la parité n'est qu'une ressource parmi d'autres dans les luttes qui s'engagent autour de la constitution de la liste.

#### *Les effets d'opportunité de la loi sur la parité*

Dans un contexte de concurrence fort, la question ne sera pas ici de trouver des candidats ou des candidates susceptibles de se présenter mais d'en éliminer. Le Vème est un arrondissement "verni" comme le dit Lyne Cohen-Solal et les individus "prédisposés" à s'engager sur le terrain électoral sont potentiellement nombreux ("*c'est une section d'intellos*" dira la secrétaire de section) même si formellement la concurrence au sein de la section PS du Vème n'est pas extrêmement forte. Initialement, il s'agissait en effet de désigner 14 candidats moins la tête de liste préalablement désignée soit 13 postes pour 19 candidats (même si dès le premier tour, il faut à nouveau en éliminer 3 aux noms des accords nationaux de gauche plurielle avec le MRG, le mouvement des citoyens et du PC).

Il faut ajouter ici que les places d'éligibles au conseil de Paris (les trois premières en cas de victoire) et au conseil d'arrondissement (les onze premières en cas de victoire) vont être du fait d'une conjoncture favorable (le Vème est présenté comme "gagnable") âprement disputées. La loi sur la parité va donc permettre d'ouvrir pour un certain nombre de candidates par ailleurs dotées d'autres types de ressources, une fenêtre d'opportunité dont elles vont user (certains informateurs soulignant par exemple qu'une candidate à la candidature avait abandonné son métier pour se lancer à fond dans la campagne et justifier ainsi d'une place éligible). Ainsi et pour le dire autrement, la loi sur la parité va faire naître des vocations – et même des "ambitions" – comme le souligne Lyne Cohen-Solal :

C'est incroyable, d'ailleurs ça permet de découvrir des gens sous des angles que j'avais pas prévu. Il y a parfois des ambitions parfois incongrues. J'ai d'ailleurs été plus sollicitée par des femmes que par des hommes, par des filles que par des mecs. Certaines filles se sont senties vraiment poussées par la parité en disant c'est normal que je sois là. C'est normal que je sois

---

<sup>14</sup>- Mariette SINEAU, "Parité an 1 ... ", op.cit.

juste derrière toi. Mais on se connaît pas bien. Oui mais maintenant c'est le tour des femmes. Certaines d'entre elles ont totalement exagéré.

Elle prend un exemple précis, plus loin dans l'entretien :

« Q : Bon après c'est PC et après il y a la journaliste et enfin VC (X)

R: Voilà quelqu'un (...) c'est une fille qui m'a, enfin, vraiment prise en otage si j'ose dire pour leur carrière ... C'est une jeune femme de trente, trente-deux ans, membre d'un cabinet (du cabinet de Christian Pierret), très ambitieuse, énarque, elle doit être aussi normale sup., d'ailleurs brillante, qui est arrivée et qui m'a dit « voilà j'habite le Vème et je veux travailler avec toi » ... Je dis très bien mais vraiment ... Voilà tu peux t'occuper des étudiants ... elle me dit « mais tu m'as pas mis à une place de conseillère de Paris » ... Je lui ai dit non, je ne t'ai jamais rien promis et quand elle a vu la place ou elle était elle m'a téléphoné et elle m'a dit tu « as eu ma peau »...

Q : Houla oui !

R: Ça m'a quand même beaucoup déçu parce que du coup elle n'a plus réapparu à la section... elle ne vient plus à aucune réunion ... rien ... rien ... rien » (Entretien L. Cohen-Solal, 13 juillet 2001).

La mise en avant du genre apparaît dès lors comme un argument parmi d'autres en faveur de la candidature, du moins, va-t-elle rendre pensable pour certaines femmes le fait de s'engager sur le terrain politique. Une militante raconte ainsi de manière ironique que lors de la présentation des candidatures devant la section certaines femmes n'avaient que "leur féminité" à présenter comme argument politique.

Le renouvellement complet (à l'exception de LCS) de la liste par rapport à 1995 montre ainsi que les femmes qui s'investissent dans la pré-campagne (et plus tard dans la campagne) sont de nouvelles entrantes dans l'espace de la compétition électorale du moins pour ce qui est des candidates du PS. Toutes se situent dans une expérience de primo-candidature (exceptée La tête de liste); pour trois d'entre-elles (dont deux présentes sur la liste définitive), leur adhésion au PS ou du moins à la section du Vème est récente (à la rentrée 2000 ou en 1999), même si, nous y reviendrons, certaines d'entre elles disposent d'un capital associatif<sup>15</sup> et/ou professionnel les ayant fait approcher le monde politique, elles restent assez "éloignée" des enjeux et des stratégies internes aux structures partisans

« Ce qui m'a surpris au début quand je suis entrée dans la section, c'est les luttes de clans. Moi je l'ai vécu comme ça : si on rentrait au mois de septembre comme moi, c'est qu'on était pour Cohen-Solal. Et si on était pour Cohen-Solal, c'est qu'on était contre le clan qui à l'intérieur de la section était contre Cohen-Solal. Il y avait deux groupes : celui l'ancienne secrétaire de section, et celui de Lyne Cohen-Solal auquel vous deviez systématiquement appartenir puisque vous ne faisiez pas partie des anciens. Voilà comment ça se passait » (Candidate à la candidature, écartée de la liste définitive, entretien du 13 avril 2001).

Dans ce sens, elles restent des profanes en politique<sup>16</sup>, ignorant et s'étonnant de la

<sup>15</sup>- Sur le poids du "capital associatif" des femmes dans la constitution des listes pour les municipales 2001, on se reportera à Marion PAOLETTI, et Catherine ACHIN, "Genre et construction de liste : sélection et recrutement pratique des femmes candidates aux élections municipales de 2001", Colloque de Lille

<sup>16</sup>- Sur la confusion entre femme et profane, on se reportera au mémoire de Stéphane Latté

violence des échanges politiques :

« Q : C'est toi qui a pris l'initiative de t'encarter ou on est venu te chercher ?

R : C'est moi qui l'ai décidée mais par idéal. Parce que je ne connais rien à l'histoire du parti socialiste. Enfin je connais rien... je connais les grandes lignes ! Mais je ne connais pas les conditions. Je connais les réformes et tout ça mais je ne fais pas partis de ces bastions qui revendiquent un drapeau, parce qu'il y en a beaucoup du côté du PS qui se complexent de l'ancienneté alors qu'il n'ont fait que de la politique et a priori rien d'autre. C'est la politique des vieux croulants. Ils se revendiquent une culture politique que moi je n'ai pas du tout. Donc en fait c'était plutôt par idéal » (Candidate à la candidature, écartée de la liste définitive, entretien du 13 avril 2001).

Sans augurer de "l'efficacité" de cette ressource, le genre va ainsi apparaître pour des candidates profanes comme une ressource personnelle qu'il semble désormais possible d'avancer pour justifier de sa légitimité à candidater. Cette ressource est d'autant plus "efficace" qu'elle permet nous le verrons dans notre seconde partie de "médiatiser" la nouveauté en politique. Utilisée à titre personnel, la loi sur la parité va également être instrumentalisée dans l'espace des luttes partisans.

#### *La parité : une arme politique ?*

En effet, la loi sur la parité est aussi une ressource pour la tête de liste. Lyne Cohen-Solal est dans une position particulière vis-à-vis de la section. D'un côté, elle apparaît comme une tête de liste "incontournable" depuis qu'elle a réussi à mettre en ballottage, Jean Tibéri aux élections législatives de 1997. Elle sera ainsi désignée par la section du 5<sup>e</sup> en mars 2000 à 75% contre 25% pour J-P Hondet. D'un autre côté, elle a perdu une partie de ses soutiens depuis la campagne de désignation de la tête de liste à Paris, puisqu'elle a soutenu et même été porte parole officiel de Jack Lang, alors que la section était très majoritairement favorable à Delanoë. Cette campagne interne ajoutée à celle tout aussi disputée de désignation du premier secrétaire de la fédération de Paris Patrick Bloche en décembre 2000 a non seulement cristallisé dans les sections parisiennes des rapports de forces (et parfois même des rancunes<sup>17</sup>) mais a aussi permis d'engager une lutte pour imposer la bonne définition d'un rôle politique, en l'occurrence celui de maire de Paris<sup>18</sup> et par homologie celui de

---

<sup>17</sup>- Les candidatures pour la tête de liste furent d'ailleurs perçus dans ces termes par certains de nos enquêtés : "Bon l'ouverture des candidature était en février, bon tout le monde pensait qu'il n'y aurait pas de candidature autre que celle de Lyne, il y en a eu, deux celle de Philippe Chauvet c'était le candidat sortant donc il pensait qu'il fallait qu'il soit candidat, tout en sachant qu'il n'irait pas au bout et une autre candidature qui était celle de Jean Pierre Hondet qui était une candidature aussi en réaction contre le fait que Lyne soit le porte parole de Jack Lang aussi une volonté de témoigner de la présence de Bertand Delanoë dans la section et du fait qu'il n'y avait pas une sorte d'évidence de la candidature de Lyne dans le Vème qu'il fallait qu'il y ait une véritable compétition c'était pas une candidature contre Lyne c'était une candidature. Bon donc ça a été une candidature de la part de JP Hondet et de ceux qui ont soutenu sa candidature, c'est vrai d'affirmer une présence delanoïste dans cette compétition vue la prise de position de Lyne en faveur de Jack Lang. Pas simplement une prise de position d'ailleurs elle était son porte parole, euh bon c'était une volonté de marquer le coup" (Militante dans le Vè, membre du CA de la section).

<sup>18</sup>- Cf. Florence Haegel.....



candidat-e au poste de conseiller d'arrondissement ou de Paris. (Un "delanoïste" de la section du Vème dira par exemple qu'il a soutenu Lyne Cohen-Solal dans la section pour les mêmes raisons qu'il soutient Delanoë sur Paris).

Dans ces conditions, Lyne Cohen-Solal va chercher à asseoir son autorité en instrumentalisant doublement la parité – ce qui ne signifie en aucun cas que les acteurs en présence n'adhèrent pas aux principes de la défense de la parité<sup>19</sup>. Pour ses "adversaires", Lyne Cohen-Solal va ainsi s'engager dans une double stratégie consistant d'une part à promouvoir au sein de la liste des candidates "profanes" afin de se constituer une clientèle "vierges" des coups précédemment joués et dépendante(s) de sa protection et d'autre part à écarter ses concurrents, en l'occurrence ceux qui au sein de la section ont soutenu Bertrand Delanoë.

Ainsi, lors du processus de constitution de la liste, l'enjeu de la parité est largement invoqué. C'est ce que Lyne Cohen-Solal souligne d'ailleurs lors d'un des premiers contacts que nous ayons eu avec elle<sup>20</sup>. *"Moi je voulais une liste chabada. J'aurais d'ailleurs pu faire une liste que de femmes mais bon. Ça me semble essentiel d'avoir une liste chabada"*. Lors de l'entretien plus formel que nous avons eu avec elle après les élections, elle réaffirme cette volonté *"Alors moi j'étais partie pour une présentation de la liste qui était paritaire, une femme un homme, une femme un homme"*. Cette présentation alternée des candidat-e-s<sup>21</sup> mise en avant par la tête de liste va être ré-interprétée (y compris par ses "partisans") comme un moyen lui permettant "d'imposer ses amis" et de reléguer "ses adversaires".

#### PARITÉ CONTE "TACTIQUE" CHABADA

• Q : Et dans les discussions autour de la liste, est-ce que la question de la parité a été débattue?  
R : Oui. Pour Lyne, il fallait respecter cette parité, vraiment elle voulait pas en démordre. Pour Lyne, ce qui était primordial c'était la liste "Chabada". Or certains camarades de la section ont dit "pourquoi une liste chabada, dès lors qu'on respecte la parité la loi n'impose pas une liste chabada". Mais pour Lyne ça faisait mieux. Mais tout le monde était d'accord pour mettre plus de femmes, c'est au niveau de la présentation de cette parité que ça a posé quelques problèmes. Mais moi, à mon avis, derrière tout ça, c'est toujours des positions éligibles ou non, hein. (NC, Secrétaire de section, entretien du 5 février 2001).

• Q : Est-ce qu'à votre avis la loi sur la parité a joué dans votre désignation ?

R : Non je pense que j'aurais été désignée. Je pense que ça a conforté ma place ...c'est sûre que

<sup>19</sup>- Quelle que soit la position "politique" sur la parité (comme nous le verrons dans la seconde partie de ce travail), en dénoncer l'usage cynique par l'adversaire, c'est aussi en montrer la valeur dans le jeu politique.

<sup>20</sup>- C'était à l'occasion d'un rendez-vous sur un marché. Nous nous étions présentées comme travaillant sur la parité, ce qui explique sûrement la mise en avant de ce type d'arguments.

<sup>21</sup>- En cela, Lyne Cohen-Solal ne se distingue d'ailleurs pas d'autres femmes tête de liste. Catherine ACHIN et Marion PAOLETTI (op. cit.) soulignent en effet que les femmes tête de liste de la Communauté Urbaine de Bordeaux, ont toute optée pour des listes de stricte alternances (dites liste chabada).

ça a permis à Lyne de faire ce qu'elle voulait faire, une femme un homme, une femme un homme, et peut être que les femmes auraient été reléguées bien plus loin dans la liste s'il n'y avait pas eu cette loi, sinon pour ma désignation personnelle, je ne crois pas ... moi j'ai fait beaucoup de chose avant ... (MU, Entretien candidate "non constestée" de la liste, colistière).

• Q : Pourquoi une liste comme ça ?

R : Chabada, Lyne voulait le faire, alors je ne m'y suis pas opposé c'était une bonne idée pour moi il était clair que compte tenu de l'intégration des alliés, au premier et au deuxième tour. Ce que je savais moi et ce qu'elle savait elle et *il y a eu un quiproquo*. C'est-à-dire que ce soir là comme le numéro 2 nous savions que c'était un PRG, un homme. *Pour moi le chabada ça n'avait qu'une valeur relative puisque des le dépôt de la liste pour le premier tour, le chabada n'était plus valable. Et pour elle au contraire c'était le chabada jusqu'au bout. Donc l'ordre des socialistes pouvait être modifié.* (BR, Candidat à la candidature, colistier, entretien du 7 juin 2001)

• On a découvert ce que chacun savait déjà que Lyne comptait faire une liste chabada bada, bon et surtout *ce qui équivalait à modifier l'ordre voté par les militants c'est à dire que ça plaçait M. U en trois. Ça rétrogradait B. R. en cinq et ça remontait euh, H. R. enfin il y avait un mic mac* (MHB, membre du CA, entretien du 27 mars 2001)

User de l'argument de la parité dans la constitution des listes est d'autant plus fort dans cette lutte que cet argument est difficilement contestable puisque légal et dont le principe semble désormais admis par l'ensemble des acteurs politique en présence. Bien que la position sur la parité – et la nécessité d'imposer des quotas – soit discuté, le principe est voté et admis<sup>22</sup>.

Cette interprétation de la règle paritaire contribue alors à faire du genre une ressource dans le procès de constitution de la liste. Cependant, le genre n'est pas le seul argument mis en avant dans ce procès : d'autres ressources du même type vont être avancées. L'argument du genre se révèle ici nécessaire mais pas suffisant. Il garde dans le jeu, une valeur toute relative.

#### *La parité : une ressource personnelle parmi d'autres*

Dans le processus de constitution de la liste, bon nombre d'acteurs mobilisent en effet des ressources personnelles et individuelles telles que le charisme (ce qui est vrai pour la tête de liste notamment), la protection d'un mentor, les relations "personnelle" à la tête de liste, et surtout la compétence professionnelles qui comme le genre d'ailleurs sont puisées hors de l'espace politique *stricto-sensu*. Si mobiliser de telles ressources est pensable, c'est non seulement parce que leur usage est socialement situé (moins on dispose de ressources collectives plus on valorise ses qualités personnelles et, plus on dispose à l'inverse des qualités personnelles moins on a besoin des ressources collectives et particulièrement des ressources partisans) mais aussi parce qu'elles sont valorisées dans le contexte d'une élection locale qui s'accompagne en outre d'une mise en cause de la classe politique.

<sup>22</sup>- C'est ce que souligne à ce titre Eric FASSIN et Stéphane LATTE (*op. cit.*), lorsqu'ils évoquent le déplacement des débats sur la parité et sa mise en œuvre.

Pour souligner la dévaluation du moins apparente de la marque partisane dans ce contexte particulier des élections municipales<sup>23</sup>, Il suffit de constater la quasi-disparition des logos des partis politiques sur les tracts et autres matériels électoraux . Si le tournesol des Verts est présent sur les tracts de la gauche plurielle au second tour, aucun "poing à la rose", aucune faucille, ni aucun marteau ne vient orner les "contrats" de la liste "Changer d'ère" au premier tour.

Dans ce sens, et toutes choses étant différentes par ailleurs, la campagne des municipales dans le Vème apparaît dans un premier temps, à l'instar de la campagne de 1958 étudiée par Brigitte Gaiti, comme une campagne largement dépolitisée<sup>24</sup>. Le combat de Lyne Cohen-Solal est ainsi perçu comme un combat "personnel" et les qualités que ceux que nous avons rencontré lui attribuent (positivement ou négativement d'ailleurs) renvoient davantage à sa personne qu'à son éventuel parcours politique ou à sa place dans l'appareil partisan. Lyne Cohen-Solal est de fait évoquée par ses colistiers et par certains militants de la liste comme quelqu'un de "fascinant" qui a du "charme", "un charme qui est très important", du "charisme" mais qui "n'a pas de politique", ou "parle très peu politique".

Mobilisées d'un côté, dénoncées de l'autre , la relation à la tête de liste va dès lors constituer une ressource déterminante – voire essentielle – dans la lutte pour obtenir une place d'éligible sur la liste. Reflet de ces dispositions, la proximité l'admiration même portée, à la tête de liste sera, nous le verrons plus loin, un argument d'engagement pour certains "nouveaux" entrants.

#### LA PROXIMITE A LA TÊTE DE LISTE : UNE RESSOURCE ESSENTIELLE

- Q : Alors ces femmes de la liste elles sont au bout du compte choisies pour quoi ?  
R : D'abord parce qu'il y en a quelques une, d'abord parce que c'était des amies tout simplement (Entretien Lyne Cohen Solal, 13 juin 2001).
- Le soir où elle a présenté sa liste ça c'est évidemment très mal passée comme on a dû vous le raconter parce que Lyne a constitué un petit groupe qui se réunissait au conseil régional donc des gens qui étaient proches d'elle pour des raisons personnelles. Donc sa grande faiblesse dans la campagne interne et aujourd'hui encore dans la section c'est que justement elle fonctionne par amitiés personnelles ou relations personnelles tandis que moi avec d'autres on marche avec des relations politiques. Donc elle a constitué une liste avec en tête de liste ses amis à elle qui étaient pas représentatifs de l'équilibre politique et même de la section (BR, Colistier, entretien du 7 juin 2001).
- Donc un jour, on se retrouve à l'Éducation nationale, un dimanche. Lyne Cohen-Solal nous convoque, son petit groupe entre-guillemets dit de "fidèles", c'est-à-dire qu'elle avait pas convoqué tout le monde. Déjà, tu vois, c'était pas par compétence mais par amitié. Elle aurait très bien pu convoquer quelqu'un qui était farouchement contre elle et lui dire "tu as une compétence particulière, tu viens, on va travailler sur la liste". Pas du tout, c'étaient les gens

<sup>23</sup>- Sur la dépolitisation des enjeux locaux, on se reportera à D. GAXIE et P. LEHINGUE, Enjeux municipaux, .....

<sup>24</sup>-.Brigitte Gaiti, « Syndicat des anciens... », op.cit.

réputés être proches de Lyne. C. C. se lève en disant : "Je souhaiterais être sur la liste, qui est contre ?". Donc, déjà là, Lyne commence un petit peu à se fâcher, elle est très caractérielle, elle commence à se fâcher en disant "on en est pas là aujourd'hui". Se lève une deuxième personne en disant : "Je ne voudrais pas que la liste soit une distribution de sucette. Moi j'ai quitté le privé, la publicité, pour faire de la politique, donc j'entends être sur la liste comme tu me l'avais promis". Ca voulait dire que Lyne Cohen-Solal en plus avait certainement promis des choses. Une autre se lève en disant : "Moi je suis peut-être récente en politique mais je suis dans un cabinet ministériel, j'estime mériter d'être sur la liste". M. U. se lève en disant : "Moi ce que je voudrais en fait", elle était sûre d'être sur la liste elle, la question ne se posait pas, c'est une amie de Lyne Cohen-Solal, "moi je souhaiterais que Frédérique se présente". Je dis "non. Je ne me présenterais pas". La réunion s'achève de cette manière, dans un espèce de pugilat. Elle nous a mené en bateau comme ça très longtemps jusqu'à la constitution de la liste. C'est des choses qui traînaient en longueur et en fait ça attiser les haines entre les femmes et les hommes. (Candidate à la candidature, écartée de la liste avant le premier tour, entretien du 13 avril 2001).

- C'était pas une liste c'était un fan club ... C'étaient des gens très proches d'elles, c'était un cabinet euh bon, c'était pas représentatif, ni de la section, ni des équilibres politiques, (MHB, membre du CA, entretien du 27 mars 2001).

- Elle a ... une facilité de créer des rapport affectifs avec les gens, d'appeler les gens ma petite chérie, ma petite cocotte, ma grande, ça très vite. Elle sait faire adhérer les gens à sa personne. Ça moi-même en 1997 ... mais c'est tout quoi enfin, l'adhésion ne peut être qu'à sa personne et donc elle a une proximité, elle fait adhérer les gens à sa personne et à fédérer les énergies autour d'elle (MHB, membre du CA, entretien du 27 mars 2001).

- Je connais bien LYNE COHEN-SOLAL depuis 20 25 ans et donc même avant, il y a plus d'un an avant que se déclenche la campagne je lui ai dit que si elle était candidate j'étais prête à, si elle le voulait, j'étais prête à l'aider et donc c'est ce qui c'est passé et donc j'ai accepté ... (MU, colistière, entretien du...).

- Je n'avais pas envie de m'engager en politique du fait de ma vie professionnelle qui était très prenante et ensuite parce que je n'avais pas rencontré probablement de personne avec qui j'ai envie de m'engager, des personnes qui me donnaient envie de m'investir en politique et il s'avère que, depuis quelque année je connais Lyne Cohen-Solal et oui c'est ... c'est grâce ou à cause je sais pas d'elle que je suis entré en politique. C'est ce qui m'a vraiment poussé à m'investir là-dedans c'est l'acharnement qu'elle avait mis à se battre sur le problème des faux électeurs dans le Vème arrondissement. Pour moi c'était un combat emblématique. C'est la personne qui m'a fait entrer en politique (...) Pour revenir à mon engagement politique c'est vraiment à partir de l'engagement qu'avait mené Lyne Cohen-Solal que je me suis engagé en politique, ça a été pour moi le déclencheur et je crois que s'il n'y avait pas eu son combat et sa figure emblématique, je ne me serais jamais engagé en politique. C'est évident. (JM, colistier, entretien du 22 février 2001).

Outre la proximité à la tête de liste et les relations personnelles ou d'amitié qu'on entretient, les candidats à la candidature mobiliseront explicitement également leur compétence professionnelle comme justification de leur place sur la liste faisant d'ailleurs de ces qualités une composante essentielle de l'excellence de l' élu.

« J'aurai pu m'occuper de tout et de n'importe quoi dans les aspect administratif et puis j'apportais à Lyne tout ce qui était contrôle de l'administration et exercice du pouvoir. Sans doute de part mes expériences cabinet, les collectivités locales ne sont pas l'État mais il y a des choses à faire toute de suite ... J'ai aussi mon réseau relationnel, dans les administrations, les collectivités locales chez les élus c'est important aussi (MU, colistière) ».

Les compétences et les savoir-faire professionnels sont d'ailleurs d'autant plus mobilisés que l'on dispose de moindres ressources politiques. Ce colistier ayant adhéré très récemment au PS et se présentant lui-même comme en période d'apprentissage des rouages partisans va ainsi justifier sa présence sur la liste par l'étendue de son domaine de compétence professionnelle. Il rappelle d'ailleurs au passage que, selon lui, la compétence "technique" est l'une des qualités essentielles des élus<sup>25</sup>.

JM : « Comme militant, je pense que j'étais un militant très discret, en ce sens que j'intervenais peu lors des réunions de section parce que finalement c'était assez nouveau pour moi et qu'il y a des règles qu'il faut apprendre et des choses qu'il fallait intégrer etc [...]. Par contre je pense que professionnellement j'ai un certain nombre de compétences qui peuvent être utiles.

Q : Vos qualités sont donc essentiellement professionnelles ?

JM : Oui mais bon, tout élu politique doit avoir une base sur laquelle il est compétent pour intervenir, sinon il se fie toujours à ce que disent les autres, aux rapports, etc ... finalement le pouvoir de décision se dilue parce qu'il n'y a plus de jugement pertinent qui vient de soi. À mon avis, tout élu politique doit avoir un jugement dans lequel il est pertinent pour pouvoir intervenir.

Q : Pour vous c'est quoi ? L'environnement ?

JM : Non d'abord il y a plusieurs thèmes. D'abord, bon, je suis universitaire, je suis enseignant, donc il y a l'enseignement c'est évident ... l'enseignement et la recherche et pour moi ça va de l'école à la formation post-universitaire et la formation continue, voire même la formation des ... on va dire la formation des retraités, le retour des retraités dans le système de connaissances. C'est donc pas juste l'enseignement supérieur, bien que je connaisse bien le monde de l'enseignement supérieur et que dans le Vé arrondissement on soit particulièrement concerné [...] Alors après il y a l'environnement car je travaille sur l'environnement. Alors au niveau des espaces verts, les espaces verts sont les moins conçus pour les habitants en dehors des deux bois pour le reste on a la même technique de petit jardin dans lequel les gosses peuvent pas jouer [...] Voilà, c'est les domaines où je peux intervenir. [...] Et aussi dans le domaine culturel, excusez-moi, mais je travaille aussi dans un musée " (JM, colistier, entretien du 22 février 2001).

Outre le genre, d'autres ressources qui ne sont pas puisées dans l'espace politique sont ainsi mobilisées. Le genre apparaît donc comme une ressource personnelle parmi d'autres dont la valeur est doublement relative. Relative d'abord parce que, mobilisée par des acteurs ne disposant pas de ressources collectives et particulièrement de ressources partisans ; relative ensuite car, ressource personnelle parmi d'autres qui sont plus institutionnalisées –et routinisées– dans le jeu politique que sont par exemple les compétences et les savoir faire professionnels, ou même si l'on s'en tient à la tête de liste le charisme qui rend du même coup possible l'argument du copinage.

Reste que cette dépolitisation apparente des enjeux doit être nuancée, et les ressources a-politiques révèlent leur limite dans un espace dont les règles semblent difficiles – sinon impossibles – à subvertir.

### *Une ressource insuffisante face aux logiques du champ politique*

---

<sup>25</sup>- Sur la technicisation du métier de maire on se reportera aux travaux de Philippe GARRAUD.

La mise en avant de ces ressources individuelles réactivent en effet des conflits propres à l'espace politique. L'opposition entre les "pro" et les anti-Cohen-Solal recouvre ainsi des clivages entre ceux qui appuient leur légitimité sur des ressources plus personnelles et ceux qui se prévalent de ressources strictement politiques et collectives (tels que le militantisme mais aussi "les tractations d'appareil" ou l'accès aux instances fédérales du parti). Cette opposition stratégique est bien entendue l'occasion de redéfinir les qualités et les ressources dont doit disposer un "bon" ou une "bonne" candidat-e.

Dans ces conditions, l'instrumentalisation de la parité et la valorisation du genre ont des effets limités et ce, pour au moins trois raisons :

première raison, l'usage du genre – comme la mobilisation des qualités strictement attachée à la personne – est dévaluée par rapport à d'autres ressources plus collectives et plus strictement politique qu'est notamment l'accès à l'appareil partisan.

deuxième raison, dans la lutte symbolique pour imposer une définition de ce qu'est et doit être la représentation politique, la variable "sexuelle" est moins pertinente que d'autres variables tels que la profession ou l'âge. Retraduit en termes stratégiques – et pour le dire vite –, la captation de l'électorat féminin semble moins important que celle d'un éventuel électorat "commerçant" ou "prof du secondaire", "jeune" ou "maghrébin" mobilisé dans le discours des acteurs.

troisième raison, une analyse plus "objectiviste" de la liste donne à voir une liste soumise aux logiques de sélection du personnel politique où dominent des acteurs qui se caractérisent moins par leur genre que par le type de carrière politique qu'ils incarnent de manière quasi-caricaturale<sup>26</sup>.

### *Un capital partisan essentiel*

La valeur des ressources "a-politiques" peut être relativisée face aux ressources militantes<sup>27</sup> qui dans la lutte des candidatures à la candidature dans le Vème vont être déployées avec, si l'on s'en tient aux acteurs eux-même, une certaine "efficacité". D'un côté le rapport de force cristallise des oppositions entre les militants et les non militants (qui correspondent sans aucun doute à des clivages sociaux et des manières de s'engager en politique) au désavantage apparent des non-militants – au point où, dans leur présentation de soi certains candidats gommant leur passé "militant" ou leur passage au sein d'un appareil comme nous le verrons dans notre seconde partie<sup>28</sup>. Si l'on regarde la liste, homme et femme confondus, les candidats n'ont pas

<sup>26</sup>- Sur les types -idéaux de carrière politique, on se reportera à Daniel GAXIE, *La démocratie représentative*, Paris, Clefs Montchrestien, 2000, pp78-79.

<sup>27</sup>- GAITI Brigitte, « Des ressources politique à valeur relative : le difficile retour de Valéry Giscard d'Estaing, *Revue Française de Science politique*, Vol 40, n°6, Décembre 1990.

<sup>28</sup>- Cette question sera développée dans notre seconde partie à propos des présentations faites de Lyne Cohen Solal. On peut dès lors noter le même mécanisme de censure à propos de M. "candidate européenne" qui est aussi dans les description que l'on fait d'elle "femme", "bourgeoise", journaliste.

beaucoup d'ancienneté dans le parti (ou du moins les plus nombreux) et n'apparaissent ni se définissent comme des "militants" dénonçant d'ailleurs le plus souvent "*les apparatchik de la section*" qui en l'occurrence, semblent écartés des postes. D'un autre côté, les "tactiques" politiques et la mobilisation de l'appareil partisan (et de sa hiérarchie) vont se révéler des arguments de poids dans la lutte autour de la constitution de la liste. Ce qui sera ainsi le plus souvent opposés aux membres de la liste c'est l'arbitrage de "Patrick" (*ie* Bloche) "lors d'une réunion au Palais Bourbon" ou encore mieux de Bertrand (Delanoë) ainsi que les négociations au niveau de "la fédé" afin comme le dit une de nos enquêtées de "sauver l'essentiel c'est-à-dire de ne pas céder sur R." ce dernier étant considéré comme le représentant delanoïste de la liste. Selon certains enquêtés, cette intervention hiérarchique du parti serait de nouveau intervenue au second tour.

[Au second tour] Lyne veut faire F., A., U. et donc il a fallu que Caresche reprenne son téléphone pour lui imposer R. en quatre. " (MHB, membre de la CA, entretien du 27 mars 2001)

Cette intervention de l'appareil partisan, comme d'ailleurs l'usage au plus fort de la crise des "règles" édictée par le PS quant aux modalités de désignation des candidats, vont être mobilisés dans les luttes. Le droit interne au parti devient dès lors argument du débat :

« Moi j'ai rappelé la règle en relisant la circulaire nationale qui était de dire la commission ad hoc élabore et constitue la liste et donc il fallait qu'on en discute (MHB, membre de la CA-entretien du 27 mars 2001).

J'ai dit nous avons un conflit entre une liste qui est légitime parce qu'elle a été votée par les militants en tout cas qui est légale et une position de la tête de liste qui invoque sa légitimité et qui refuse cette liste (BR, colistier, entretien du 7 juin 2001).

Il ne s'agit pas de dire ici à qui bénéficie le compromis mais simplement de rappeler que si jusqu'alors les types de capitaux mis en avant par les candidats sont d'ordre privé et personnel, ils n'effacent jamais complètement les capitaux collectifs que représentent l'appareil partisan et militant<sup>29</sup> dont la valeur s'affirment d'autant plus qu'ils sont matériellement nécessaires au moment de la campagne. Fonder ainsi la légitimité de sa candidature sur des ressources personnelles c'est risquer la sanction du désengagement<sup>30</sup> (comme on le verra plus loin) et se couper du soutien de la

---

Elle n'est jamais comme elle se présentera elle même lors d'une réunion sur les candidats "européens" à la fondation Jean Jaures, "comme ayant une longue histoire militante", "ancienne permanente du PCI, puis du PDS" et ayant "un engagement féministe".

<sup>29</sup>- S' il est difficile voire périlleux de conclure à la conquête des pouvoirs locaux par les partis en tant que tel" comme le souligne Philippe GARRAUD ("Le métier l' élu local : les contraintes d'un rôle", ... ), il est tout aussi hasardeux, surtout dans les partis de gauche, de dénier la force des ressources partisans dans le combat politique.

<sup>30</sup>- Le manque de "bras" militant est à ce point remarquable qu'à plusieurs reprises alors que nous passions à la permanence de la candidate, nous étions sollicitées par les colistiers pour des tâches militantes (distribuer des tracts, aller déposer des invitations pour des réunions publiques dans les fcs etc...)

section.

La campagne du premier tour et la manière dont elle a été analysée et ressentie par les acteurs est révélateur de ce mécanisme :

« C'était pas une très bonne campagne moi j'avais fait une analyse après les élections de la campagne je vais vous la sortir. D'abord sur le résultat et la campagne et je parle deux ou trois erreurs principales au niveau de la stratégie d'image, donc une image trop agressive, une liste trop peu connue, ça vaut pour moi et puis un déficit d'organisation et de collégialité. En fait on a fait la campagne que Jack Lang aurait pu faire à Paris Et face à l'hyper personnalisation de Tiberi, nous ce qu'il fallait faire c'est une campagne collective où Lyne se serait, au lieu de se mettre en avant, au contraire se met dans une optique collégiale en disant voilà avec le PRG, le P.C. les vert au deuxième tour après, on est une équipe » (BR, colistier, entretien du 7 juin 2001).

Les ressources politiques et militantes qui semblaient pour un temps écartées resurgissent ainsi dans la lutte limitant l'usage du genre mais aussi d'autres types de ressources permettant d'imposer la légitimité de sa candidature. D'autres arguments directement tirés du jeu politique vont encore venir limiter la valeur du genre comme ressource politique. Ces arguments touchent à la question essentielle du sens de la représentation politique. Là encore, le genre, plus que d'autres ressources personnelles semble dévalué.

*Qu'est-ce que représenter : le genre une ressource contestée*

Outre la question du renouvellement du jeu politique – cadrage qui nous l'avons vu s'est peu à peu imposé comme dominant lorsqu'il s'agit de parler de la parité – la question de la représentation<sup>31</sup> du corps social par la classe politique est une justification essentielle de la nécessité de favoriser l'accès des femmes aux responsabilités. Aucune des candidates que nous avons interrogée nous parlera spontanément<sup>32</sup> de cette dimension pourtant essentielle de la parité dans certains discours féministes. Pour le dire autrement, aucune des colistières ne dit qu'elle représente les femmes ou les intérêts des femmes<sup>33</sup>. Ainsi, se rejouera en pratique le débat autour de l'idée – tendant vers l'universaliste – de l'autonomie de la représentation politique contre l'idée, – tendant vers le communautariste – d'une représentation politique conforme à la représentation sociale. Affirmer comme le fait un militant socialiste du Vème, par ailleurs directeur de cabinet d'un maire d'un arrondissement conquis par la gauche en 1995, que « la parité, c'est le degré zéro de la politique » montre à quel point cette féminité dont usent certaines candidates à la candidature peut même être stigmatisante. Le genre n'est donc pas pensé (et encore moins valorisé) dans ces élections comme une nécessité de représentativité de la liste (sur le mode de la nécessité que 50% de l'électorat soit représenté).

---

<sup>31</sup>- Sur les débats sur la question de la représentation, on se reportera à Bernard MANIN, Principes du gouvernement représentatif,

<sup>32</sup>- On verra cependant dans notre seconde partie que cette dimension stratégique de l'électorat féminin constitue un axe de réflexion interne des appareils politiques.

<sup>33</sup>- C'est d'ailleurs une constante des discours des femmes candidates. Voir sur ce point Mariette SINEAU, .....



Si le genre n'est donc pas mobilisable pour justifier de la représentativité de la liste, d'autres caractéristiques personnelles – telle que la profession, ou l'origine ethnique – peuvent quant à eux être évoqués (même s'il s'agit d'en déplorer l'absence) comme déterminant dans la recherche de voix. Dans le cas de N., jeune femme secrétaire de section, c'est peut-être davantage ses origines marocaines qui sont avancées plus que le fait que ce soit une femme, même si le cumul de la jeunesse, de la féminité, et des origines la font un moment apparaître comme une candidate "idéale" dans un contexte de pénurie des postes.

Q : Et pour les municipales, on t'a proposé de te présenter, on a sollicité ta candidature ?

NC : Oui, moi on m'a dit "pourquoi tu te présentes pas ? Ce serait bien. En plus une femme d'origine maghrébine sur une liste c'est bien, d'autant plus que le Parti c'est ce qu'il souhaite développer...", c'est-à-dire des listes qui allient en fait euh..., en fait qui soient fidèles à la mixité sociale. Mais j'ai tout de suite refusé (NC, secrétaire de section, entretien du 5 février 2001)

C'est cependant, la représentativité professionnelle de la liste qui semble le plus problématique et le plus discutée. Les candidats déploreront ainsi l'absence de commerçants<sup>34</sup> ou de ceux qui sont habituellement considérés comme la base militante et électorale du parti socialiste que sont notamment les enseignants du secondaire ou les professions intermédiaires.

Cette nécessité de jouer le jeu de la représentation (au sens de représentativité professionnelle de la liste) a une dimension stratégique évidente que ne cache pas la tête de liste :

« Au bout d'un moment je réfléchissais et je me disais si je prends untel et untel combien ça me rapporte de voix ... parce qu'il y a aussi ça ... je ne suis pas une commerçante mais enfin toute de même ... on regarde qui apporte quoi ... c'est aussi une affiche (...) Et donc c'est ça, par exemple dans ma liste ... J. M. par exemple ... professeur au muséum ... bon c'est vrai il travaille dans le Vème, il habite pas ... mais il peut faire une réunion au muséum et faire voter pour moi facilement une cinquantaine de personne ... Maria ..., elle est là depuis 25 ans, bon elle habite un immeuble, il faut voir assez chic ... elle a organisé des réunions chez elle avec les locataires de l'immeuble et M. si vous la voyez en réunion, elle a une sorte de rayonnement ... P. bon c'est Libé et G. A. c'est un médecin chercheur à l'INSERM, alors évidemment sur le milieu des médecins. On m'a demandé pourquoi je prenais un directeur de campagne âgé mais c'est vrai que dans le milieu médical, sa femme est psychiatre ... ça fait du monde.

Q : De l'électorat potentiel ?

R : Et donc voilà c'est ça ... et c'est quand même important ça ... c'est pas les gens parce que c'est eux ... c'est parce que ça provoque une réaction chez les électeurs en disant ... bon moi ce qu'on a reproché à ma liste c'est qu'il n'y avait pas de commerçant, pas d'ouvrier, pas d'employé ... c'est dur, j'ai cherché un ouvrier mais j'ai pas trouvé personne, un employé personne ne s'est pas proposé ... dans ma section personne n'en a proposé ... » (Lyne Cohen-Solal, entretien du 21 juin 2001).

Cette déploration est d'autant plus pertinente que non seulement la liste n'est pas représentative de la population du Vème (mais peut-on s'en étonner lorsqu'on

<sup>34</sup>- Les commerçants constituent un enjeu très important dans la campagne et leur absence sur la liste est décrit comme une manœuvre du camp adverse, comme un symptôme de l'emprise de Tibéri sur l'arrondissement.

connaît les règles implicite du recrutement politique<sup>35</sup>), mais qu'elle "enregistre" de manière quasi-caricaturale l'importance croissante d'un accès "par le haut" à la carrière politique.

*Une liste conforme aux logiques de sélection du personnel politique*

Bien qu'affichant une nécessité de renouvellement, la liste telle qu'elle apparaît au final est conforme dans sa composition aux logiques générales de sélection du personnel politique. En s'arrêtant aux seules professions déclarées des candidats on constate, une relative conformité de la liste au "profils" classiques et par ailleurs étudiés du personnel politique<sup>36</sup>. Les candidats sont principalement issus des classes supérieures intellectuelles d'ailleurs sur-représentée dans le Vème arrondissement par rapport à leur sur-représentation dans l'espace politique. Ainsi la liste compte pas moins de quatre candidat-e-s se présentant comme journalistes ou attaché de presse dont la tête de liste (alors que cette catégorie représente par exemple 0,1% de la population active et un peu moins de 0,25% des conseillers municipaux des communes de 3500 habitants élu en 2001 par exemple), trois enseignants du supérieur (un maître de conférence, un professeur d'université, et un professeur de médecine), et pas moins de cinq "hauts fonctionnaire" ou "assimilés" (une magistrale, un administrateur au Sénat, une administratrice civile, la secrétaire de l'observatoire de la parité). Les catégories habituellement les plus représentée dans les conseils municipaux des villes de plus de 3500 habitants sont absentes comme les employés (11,3% des conseillers municipaux élus en 2001) ou les cadres du privé (6,84% des conseillers municipaux).

L'âge moyen des candidats de la liste *Changer d'ère* du Vème est d'un peu plus de 48 ans contre un peu plus de 45 ans pour la liste RPR/UDF/DL et de 42 ans pour les verts dans cet arrondissement. La liste de la gauche plurielle au premier tour serait donc un peu plus âgée en moyenne que ses concurrents (et à titre d'exemple plus âgée que d'autres listes de la gauche plurielle : dans les IXème et Xème arrondissement, l'âge moyen de la liste est d'un peu plus de 43 ans pour l'une et 44 ans pour l'autre) et un peu plus âgé que la moyenne d'âge des candidat-e-s dans les villes de plus de 3500 habitants qui est selon les chiffres du ministère de l'intérieur de 47 ans. Si l'on prend au sérieux le rajeunissement, la comparaison avec 1995 n'est pas probante. Ce vieillissement relatif de la liste est d'ailleurs bien perçue par certains candidats. "*Moi je trouvais au premier tour la liste âgée. Je ne sais pas si les gens se sont fait la réflexion mais on avait quand même une moyenne d'âge assez élevée*" souligne par exemple M.U. (colistière, entretien du ...). Cette moyenne d'âge relativement élevée peut s'expliquer par l'engagement tardif des femmes en politique au sens où quatre des femmes de la liste sur sept ont plus de 50 ans et ont par conséquent élevé leurs

---

<sup>35</sup>-Voir sur ce point la première partie du mémoire de Tom CHARBIT.....

<sup>36</sup>- S'engager dans la comparaison soulève ici la question des bases retenues pour la mettre en œuvre. Les données - notamment sur les candidatures- sont si disparates qu'elles doivent être utilisées avec prudence.

enfants. Seule une candidate ayant moins de 40 ans d'ailleurs placée en queue de liste a des enfants en bas âge. Les candidates les plus jeunes 33 et 31 ans sont célibataires et sans enfants. A l'inverse, les hommes sont présents dans la classe d'âge 41-50 ans, classe d'âge où aucune femme n'est présente dans cette tranche d'âge communément décrite comme celle de la réussite professionnelle pour les hommes et de "l'accomplissement familial" pour les femmes.

Répartition des hommes et des femmes de la liste "Changer d'ère" par tranche d'âge

	Femmes	Hommes
31-40	3	1
41-50	0	3
51-60	3	1
61-70	1	2

Il convient pourtant ici de manier ces réflexions avec prudence. Si effectivement les aînées semblent l'emporter sur les plus jeunes (ce qui aurait peut-être été possible dans d'autres circonstances) c'est à la faveur de la conjoncture particulière de forte concurrence qui conduit à la mobilisation d'autres ressources que les ressources "socio-biologique" que sont l'âge et le sexe.

Cette conformation de la liste aux logiques générales de sélection du personnel politique se vérifie encore si l'on s'intéresse de manière plus précise "aux lieux" d'exercice de la profession affichée. Plus qu'ailleurs peut-être, et il est difficile d'établir des comparaisons faute de données, la liste se caractérise par une sur-représentation des "semi-professionnels" de la politique. La magistrate financière se révèle ainsi directrice d'un établissement public après avoir été membre intermittente de divers cabinets ministériels. L'administrateur au Sénat est membre d'un cabinet ministériel, tout le conseiller économique et l'administratrice civile. L'attachée de presse l'est au groupe PS du conseil régional d'Ile de France après avoir été assistante parlementaire d'un député UDF ; elle est aussi membre d'une association qu'elle a contribué à créer (Génération Européenne) qui est fortement liée à la fondation Jean Jaures et présentée comme protégée de DSK. Si l'on ajoute effectivement la tête de liste "journaliste" et par ailleurs, comme elle l'annonce elle-même, "conseillère régionale de l'Ile de France" ainsi que la secrétaire de l'observatoire de la parité entre homme et femme, on constate que parmi les candidats du parti socialiste seuls trois candidats (un professeur au muséum national d'histoire naturelle, un journaliste – pas n'importe lequel<sup>37</sup> et un médecin retraité) n'exercent pas (ou plus) une activité ayant un lien direct avec une institution politico-administrative. La femme/profane promues au nom de la parité a quant à elle été écartée de la liste.

Les différents éléments exposés ici tendent ainsi à montrer que les effets attendus de la réforme sur le recrutement du personnel politique sont en partie neutralisés par les logiques propres à l'espace politique : la liste de la gauche plurielle dans le Vème plus qu'ailleurs (de manière quasi caricaturale) promeut un personnel politique,

---

37\_

homme et femme confondus, relativement âgé et issu des catégories supérieures. La "*révolution tranquille*"<sup>38</sup> qu'appelle de ces vœux Lyne Cohen-Solal n'a donc pas eu lieu en ce qui concerne la composition de la liste. Reste à mesurer ses effets sur les pratiques de mobilisation.

---

<sup>38</sup>- Le 5<sup>e</sup> Autrement, n°5 Janvier 2001

## **La parité en représentation : les effets du genre sur les pratiques de mobilisation politique**

En ce qui concerne les effets de la parité sur les pratiques politiques, la réponse est moins évidente, pour des raisons qui sont à la fois liées à la spécificité de notre terrain mais aussi à la problématique elle-même. En apparence simple, la question de savoir si et dans quelle mesure les femmes font de la politique autrement que les hommes pose en effet toute une série de problèmes méthodologiques.

D'abord, parce qu'elle suppose au préalable de définir ce que peut être une pratique spécifiquement féminine de la politique. Tenter de vérifier si les femmes font de la politique autrement c'est faire en effet l'hypothèse qu'il existerait de telles pratiques. Mais qu'est-ce qu'une pratique spécifiquement féminine – mais aussi masculine – de la politique ? On peut bien sûr considérer qu'il s'agit de savoir-faire domestiques typifiés comme féminins, savoir-faire que les candidates réengageraient dans la compétition électorale. Mais encore faut-il s'accorder sur ce qu'est un savoir-faire domestique typiquement féminin.

Aurait-on résolu ce problème que s'en pose immédiatement un second. Car il ne s'agit pas ici de saisir un rapport à la politique mais bien plutôt la manière dont ce rapport s'exprime dans des pratiques. Les entretiens, s'ils sont nécessaires, ne suffisent donc pas à l'analyse. Celle-ci suppose une observation empirique qui soulève alors un second problème, beaucoup plus important. Et de fait : le sexe n'étant qu'une composante parmi d'autres de l'identité sociale d'un individu, comment faire le départ entre ce qui relève de son âge, de son milieu social, de sa profession, de sa trajectoire, etc. ? Cette question, bien sûr, ne soulève pas qu'un problème technique mais hypothèque toute l'enquête. Car faute de l'avoir résolue par avance – ce qui est notre cas –, on prend alors le risque d'imputer à la variable sexe des comportements qui ne lui sont pas redevables, ou à l'inverse de la minorer.

C'est là, sans doute, le principal biais auquel on s'expose ici. Et ce problème est loin d'être négligeable. Car comme on a pu le noter, derrière les jugements "sexués" apposés aux femmes engagées dans la compétition se cachent souvent des jugements qui sont avant tout sociaux. On peut prendre un exemple pour illustrer ce point. Lors d'un entretien, une des candidates raconte que, lors des visites effectuées chez les commerçants, elle avait convenu avec son co-équipier que c'est elle qui dirigerait la discussion dans la mesure où elle semblait plus à l'aise que lui dans ce type d'interactions :

CH : J-P H " m'avait dit "oh lala ! Moi les visites chez les commerçants j'aime pas ça du tout. Alors écoute, je te laisserais parler." Il m'a dit : "écoutes, tu es parfaite, on a l'impression que tu es dans ton salon et que tu reçois des gens" (rires) ! C'était peut-être un peu exagéré, mais moi ça ne me posait pas de problème. Mais lui, visiblement il aimait pas beaucoup ça.

DD : C'était vous qui preniez plus la parole ?

CH : Oui " (MCH, sexe féminin, colistière, entretien du 23 mars 2001).

S'opère donc ici une distribution sexuée de la parole publique au profit de la candidate, distribution qui ne déroge d'ailleurs guère à la traditionnelle répartition sexuelle des tâches domestiques – aux femmes le commerce avec les commerçants... Toutefois, la compétence imputée à la candidate ne renvoie ici pas seulement à son sexe : c'est parce qu'il s'agit d'une femme qui sait " recevoir " que MCH est jugée plus compétente que son co-équipier. Or s'il est vrai que ce type de savoir-faire – " recevoir " – est plus volontiers attribué aux femmes, il n'est cependant pas également distribué dans l'espace des positions sociales. Le terme " recevoir " est en effet socialement connoté, d'autant plus fortement ici qu'il s'agit de " recevoir dans son salon ". Ce jugement renvoie donc directement (même si implicitement) au milieu social auquel appartient la candidate : responsable de communication à EDF, veuve d'un éminent professeur d'université connu pour son engagement politique auprès des gaullistes de gauche (et son amitié avec Pierre Mendes-France), et qui – je confirme – sait effectivement recevoir dans l'immense salon de son appartement bourgeois du Ve arrondissement dont elle est la propriétaire.

C'est dire si, lorsqu'on s'efforce de saisir empiriquement des pratiques politiques spécifiquement féminines, on se trouve confronté *en pratique* au paradoxe que Nicole-Claude Mathieu expliquait en théorie : le manque de rigueur dans la définition de la catégorie " sexe " qui est pourtant avec l'âge et la CSP l'une des trois variables incontournables en sciences sociales<sup>39</sup>. C'est que, comme l'ont montré *Gender Studies*, cette variable est indissociablement biologique et sociale. D'abord parce que les catégories de sexe ne sont pas comme " des en-soi séparés " <sup>40</sup> mais se définissent au contraire dans un système de rapports sociaux hiérarchisés (le sexe, à cet égard, signale avant toute chose une position sociale) ; ensuite, parce que cette relation hiérarchisée entre les catégories de sexe est fondée sur " une différence biologique qui est elle-même une construction sociale naturalisée " <sup>41</sup>. On comprend alors mieux les problèmes qui se posent à celui qui cherche à saisir empiriquement les effets du genre sur les pratiques politiques. Ces problèmes sont d'abord méthodologiques : comment isoler une catégorie qui, à l'analyse, n'est pas isolable ? Mais ils sont aussi épistémologiques : faut-il accorder au sexe – et même au genre – le statut d'une variable indépendante ? Car procéder ainsi, c'est peut-être d'abord et avant tout prendre le risque de naturaliser par une objectivation savante des phénomènes qui sont peut-être avant tout sociaux. N'oublions pas, après tout, qu'il n'y a pas si longtemps encore la sociologie électorale française considérait le sexe comme une variable indépendante compte tenu de la spécificité du vote des femmes en France (un niveau d'abstention supérieur aux hommes et un vote pour la droite plus affirmé). Ce n'est que lorsque le comportement électoral des femmes s'est aligné sur celui des hommes au cours des années 80 que l'on s'est rendu compte que cette

<sup>39</sup> Mathieu (N.-C.), *L'anatomie politique. Catégorisation et idéologie de sexes*, Paris, Côté femmes, 1991.

<sup>40</sup> Mathieu (N.-C.), *L'anatomie politique, op. cit.*

<sup>41</sup> Bourdieu (P.), *La domination masculine*, Paris, Seuil, coll. " Liber ", p.29

spécificité devait moins au facteur biologique qu'à des raisons socio-économiques (accès retardé à la citoyenneté, exclusion durable du marché du travail, niveau de diplôme inférieur)<sup>42</sup>. C'est au même type d'erreur que l'on s'expose lorsque l'on se donne pour objectif de vérifier si les femmes font de la politique autrement.

On pense en particulier au fait que les femmes ont généralement moins d'expérience politique que les hommes et sont par conséquent plus prédisposées qu'eux à innover. Ce phénomène, bien sûr, doit d'abord d'être vérifié. Car s'il n'est pas sans fondement quand on parle en généralité, il peut dans certains cas, comme le nôtre, s'avérer trompeur. Mais quand bien même il serait confirmé, ce phénomène oblige ensuite à distinguer plusieurs niveaux d'analyse. Car s'il n'est pas exagéré de penser que les femmes les moins expérimentées sont plus prédisposées à innover que les hommes et les femmes expérimentés, cela ne veut pas dire qu'elles en ont davantage la possibilité. Pourquoi les femmes seraient-elles en effet plus aptes – ou s'autoriseraient-elles davantage – que les hommes à changer les règles du jeu politique ? On est même en droit de penser le contraire tant la méconnaissance des règles du jeu est généralement un handicap dans la maîtrise du jeu et tant l'autonomie du champ politique paraît plutôt bien résister à l'introduction de règles exogènes – comme on a pu le montrer précédemment s'agissant de la constitution de la liste Gauche plurielle dans le Ve<sup>43</sup>. Les entretiens que nous avons réalisés abondent d'ailleurs en ce sens. La majorité des personnes interrogées constate en effet que certaines femmes, loin d'adopter la posture subversive de l'outsider ou du dominé, intériorisent rapidement les règles du jeu politique au point de perdre " leur féminité ".

DD : " Tu penses que les femmes font de la politique autrement ?

NC : Oui. On est plus sincère dans ce qu'on dit, on croit vraiment. Enfin, on sent qu'il y a de la sincérité, qu'on se bat pour des convictions, parce qu'on y croit aussi. Et moi je pense que c'est ce côté sincère, et de par ma jeunesse aussi un peu innocent et naïf, qui ont plu en fait. C'est ce côté enjoué, comment dirais-je... on s'imagine un idéal et tout ça, et c'est ça qui plaît aux gens.

DD : Mais là en fait tu parles de toi. Est-ce que tu penses que les autres femmes de la liste sont pareilles ?

NC : Certaines oui heureusement ! Mais d'autres moins. On sent qu'elles sont rentrées dans les rouages du Parti. Elles deviennent comme des hommes en fait. Même au niveau vestimentaire : perdre un peu de sa féminité, avoir un côté aussi très calculateur et ambitieux. Certaines sont ambitieuses mais veulent surtout avoir des places et des fonctions importantes. Certaines même, j'ai remarqué, n'étaient pas sur le terrain. Elles sont bien sur la liste, en position éligible, mais

---

<sup>42</sup> Comme l'ont montré J. Mossuz Lavau et M. Sineau, l'égalisation des comportements électoraux hommes-femmes est l'aboutissement d'une évolution ancienne qui tient essentiellement chez ces dernières à trois choses : le recul de la pratique religieuse, la scolarisation et l'entrée massive sur le marché du travail (cf. *Enquête sur les femmes et la politique en France*, Paris, PUF, 1983).

<sup>43</sup> On peut rappeler à cet égard que la seule co-listière qui était totalement néophyte en politique a été contrainte de quitter la liste et la section. Son entretien, au cours duquel elle fait part à la fois de sa très grande désillusion et de la violence symbolique qu'elle a subie, montre que si *l'illusio*, comme l'écrit P. Bourdieu, est une condition *sine qua non* d'entrée dans le jeu politique, la connaissance et la reconnaissance des règles tacites (notamment pragmatiques) sont quant à elles nécessaires au maintien dans le jeu alors même que le processus d'apprentissage qui est au principe de cette (re)connaissance peut fortement remettre en cause cet *illusio*.

jamais sur le terrain " (NC, sexe féminin, secrétaire de la section, entretien du 5 février 2002).

Il importe donc de bien faire la distinction entre prédispositions, mise en œuvre de pratiques innovantes et institutionnalisation de ces pratiques innovantes. Mais il importe tout autant, et dans le même temps, de bien distinguer comportement féminin et comportement profane, sous peine, là encore, d'imputer au sexe féminin des pratiques qui sont plus largement celles de non-professionnels.

Cette seconde distinction paraît d'autant plus nécessaire que, comme l'a souligné S. Latté dans son mémoire, la confusion entre femme et profane est largement entretenue durant la campagne<sup>44</sup>. A en croire la mise en récit de cette campagne, tout se passe en effet comme si le simple fait d'être une femme conférerait le statut de profane, au point qu'on pourrait parler ici de « profemme ». Et cette confusion est aussi bien entretenue par les candidats et candidates que par la presse. C'est ainsi, par exemple, que les qualités " féminines " mises en avant par la presse durant la campagne ne se comprennent vraiment que rapportées aux qualités (ou plutôt aux défauts) imputé(e)s non pas aux hommes mais aux professionnels de la politique. Ces qualités " féminines " dessinent en effet un portrait idéalisé de l'élu(e) qui stigmatise en creux celui des professionnels, au point qu'il est en fait très difficile de dire si ce sont des femmes ou des profanes que la presse valorise<sup>45</sup>.

C'est dire que le risque de naturaliser des différences socialement construites est d'autant plus fort ici que la campagne des élections municipales de 2001 n'est pas un terrain totalement neutre. C'est même un terrain particulièrement miné depuis la mise sur agenda de la réforme paritaire. Comme on l'a déjà indiqué, ce n'est pas seulement au nom de l'équité que la parité a été adoptée ; c'est aussi et indissociablement au nom de la différence supposée des sexes. Mais le véritable coup de force symbolique est sans doute ailleurs : il est d'avoir ce faisant – et subrepticement – érigé la différence des sexes en vérité indiscutable et, par là-même, d'avoir évacué tout ce qui dans cette assertion fait justement débat. Bien plus, cet usage politique de la réforme paritaire a imposé une forme de censure d'autant plus forte qu'elle est douce puisque c'est cette différence des sexes qui légitime désormais l'entrée des femmes en politique. En d'autres termes, ceux de Goffman, on peut dire que, *telle qu'elle a été justifiée*, la loi relative à la parité s'analyse finalement comme une de ces " dispositions institutionnelles présentées comme une conséquence naturelle de la différence entre les classes de sexes, alors qu'il s'agit plutôt d'honorer, sinon de produire, cette différence "<sup>46</sup>. Quant à la campagne, on ne s'étonnera pas dans ces conditions qu'elle ait notamment pour enjeux – même si pas seulement et de manière secondaire – la naturalisation de ces différences.

---

<sup>44</sup> Latté (S.), *Femmes ou profanes en politique ? Notes sur l'introduction de la parité aux élections municipales à Auxerre*, Mémoire ad hoc, DEA sciences sociales EHESS-ENS, s. d. Eric Fassin, 2001, 131 p.

<sup>45</sup> Dulong (D.), Matonti (F.), " L'indépassable féminité. La mise en récit des femmes en campagne ", communication aux journées d'études *La mobilisation électorale municipale : Permanences et mutations*, Université de Lille II, 10-11 janvier 2002.

<sup>46</sup> Goffman (E.), *Theory and society*, 4 (3), 1977.



La campagne pour les élections municipales de 2001 se présente en effet comme un moment important du processus de construction sociale du genre. C'est ce que nous avons montré avec Frédérique Matonti dans une communication présentée au colloque sur les élections municipales qui s'est tenu à Lille en janvier dernier<sup>47</sup>. Pour des raisons différentes mais convergentes, de multiples acteurs sont venus accréditer l'idée selon laquelle les femmes pratiquent autrement la politique. C'est le cas, bien évidemment, de la gauche plurielle et plus particulièrement en son sein du PS – qui s'est réapproprié certaines des “ vertus féminines ” pour en faire un élément clé de sa nouvelle identité stratégique depuis la fin du “ mitterrandisme ” – et du PC – pour qui la mise en avant du clivage homme-femme permet d'atténuer le clivage gauche-droite dans une configuration électorale très défavorable. Mais c'est aussi le cas de la presse (pas seulement de gauche) qui accrédite également cette idée, soit pour alimenter l'éternelle critique des journalistes à l'égard des logiques strictement partisans et professionnelles de la vie politique (cf. la presse généraliste), soit pour se faire le porte-parole d'un “ féminisme apprivoisé ” (cf. la presse féminine et plus particulièrement *Elle*). C'est le cas enfin des candidates elles-mêmes (de droite ou de gauche) qui, dans une telle configuration, n'avaient alors pas d'autre meilleur choix que de revendiquer à leur tour cette altérité.

On comprend sans doute mieux à présent nos réserves. Si un détour méthodologique s'imposait au préalable, c'est qu'au-delà des problèmes techniques qu'elle soulève, la question du genre en politique est indissociable des luttes symboliques et pratiques qui structurent (notamment) la compétition politique lors des élections municipales de 2001. Loin d'être un objet scientifique vierge d'enjeux politiques, elle a fait en effet l'objet d'une construction politique qui vient brouiller son analyse. Pour toutes ces raisons, et parce nous n'avions pas de dispositif d'enquête approprié, notre hypothèse de travail a donc été de considérer l'idée selon laquelle les femmes font de la politique autrement comme une croyance ; une croyance d'ailleurs inégalement partagée, mais qui comme toutes les illusions bien fondées peut avoir des effets de réalité.

#### *Une croyance inégalement partagée*

Une croyance inégalement partagée en effet. Il suffit de procéder à une analyse secondaire des sondages publiés pendant la campagne pour s'en rendre compte. Comme le souligne Mariette Sineau dans le commentaire d'un sondage publié dans la revue *Lunes*, “ les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes à supputer des effets positifs d'une mixité du pouvoir municipal tant sur les choix locaux que sur le fonctionnement de la démocratie [66% de femmes contre 60 % d'hommes]”. Et elle ajoute : “ Mais, soulignons-le, les représentations varient surtout en fonction de la proximité idéologique [au PS]. Alors que les supporters de la gauche plurielle (proches du PS, du PC et des Verts) sont souvent enclins à croire en

---

<sup>47</sup> Dulong (D.), Matonti (F.), “ L'indépassable féminité ”, *loc. cit.*

un apport des femmes à la politique et à la démocratie, les interviewés de droite affichent davantage de septicisme (quelques 15 points d'écart séparent les deux camps) <sup>48</sup>. Cette distribution politique des opinions relatives aux effets de la mixité sur le pouvoir municipal renvoie bien sûr à nos observations précédentes. Elle confirme en effet l'inscription de notre questionnement dans des enjeux politiques ou, pour le dire autrement, une politisation de la croyance dans la différence des sexes. Politisation paradoxale, d'ailleurs, dans la mesure où c'est le camp qui se donne à voir comme le plus progressiste qui aujourd'hui défend au nom de l'égalité l'idée d'une différence qui, hier, était au fondement des inégalités sociales entre hommes et femmes. Et c'est là sans doute un des premier effet – inattendu – de la réforme paritaire.

On peut toutefois affiner l'analyse en montrant que, même au sein de la gauche plurielle, les opinions semblent assez partagées et semblent varier selon les socialisations militantes, comme l'indiquent les trois exemples suivants.

Le premier concerne une femme qui milite au PS depuis 1974 de manière active (elle a été la secrétaire de la section du Ve arrondissement), rejette l'idée au nom d'arguments strictement politiques :

“ Moi je suis sur une ligne plus Elisabeth Badinter qu'autre chose et bon l'obligation même l'obligation qu'il y ait 50% on pourrait avoir des listes où il y ait 60% de femmes. Moi, Michèle Alliot-Marie, je ne vois pas le fait que ce soit une femme ... Bon moi c'est vrai que la qualité de femme, moi je ne vote pas pour quelqu'un parce qu'elle est une femme, moi j'ai toujours été très opposée à ça je suis, je ne crois pas que nous devons faire de la politique autrement, je ne crois pas que l'on ait des vertus essentiellement féminines dans notre approche de la politique. Et j'ai toujours été contre la parité parce que je suis contre le communautarisme, parce que la parité me gêne ” (MHB, sexe féminin, entretien du 27 mars 2001).

La seconde personne n'est pas une militante politique aguerrie. Elle s'est encartée au PS en février 1999 et participe ici à sa première campagne. Elle milite cependant dans une association qu'elle a fondée avec d'autres “ trentenaires ”, Génération européenne, liée à la Fondation Jean Jaures. Ainsi, lors d'une opération de tractage sur un marché, elle explique que “ la loi sur la parité c'est une façon bien commode de virer les jeunes ”. Le vrai clivage, ce n'est pas homme-femme : “ la vraie différence, c'est entre les jeunes et les vieux ”.

Elle affirme ainsi “ que les femmes ne font pas du tout de la politique autrement ”, qu'il existe de vraies différences dans les façons de faire et d'envisager les problèmes entre les femmes de sa génération et les plus âgées. “ C'est bien qu'elles se soient battues pour nous, etc. Mais je vois pas pourquoi on devrait avoir aujourd'hui les mêmes combats. Les choses ont changé, grâce à elles, mais il y a plein d'autres problèmes aujourd'hui ” (HR, sexe féminin, 5<sup>ème</sup> position sur la liste du 1<sup>er</sup> tour, discussion informelle, marché de la place Maubert-Mutualité, 16 février 2001).

La troisième personne n'a pas non plus d'expérience politique : elle s'est inscrite dans

---

<sup>48</sup> Sineau (M.), “ La parité à l'épreuve des municipales ”, *Lunes*, n°14, 2001, p. 8.

la section en septembre 2000 et n'avait jamais participé à une campagne électorale auparavant. Néanmoins, parce qu'elle se définit elle-même comme une féministe (elle milite à l'AFDU et à Mixité), elle rejette toute idée de différence entre les sexes – avec une argumentation qui est d'ailleurs très proche des réflexions sociologiques sur le genre –, du moins dans un premier temps. Car à l'instar du refoulé, la croyance dans la différence des sexes resurgit bien malgré elle au détour d'une phrase, en raison dit-elle de son "conditionnement" :

" FQ : " Bon, en tant que féministe je vais pas dire qu'il y a des qualités féminines, je peux pas me permettre de dire ça [...]. Tu sais quand on dit " les femmes sont douces, les femmes sont ceci... ". C'est très sexiste ça.

DD : Oui, c'est ce que je pensais au début mais maintenant j'ai l'impression que c'est plus compliqué.

FQ : Parce que ça ce sont des qualités extérieures ! C'est-à-dire, je dis qu'il n'y a pas de qualités purement féminines, comme la douceur, ça je suis pas d'accord. Par contre, comme on n'est pas habituées au pouvoir comme les hommes, parce qu'on a quand toujours mises de côté hein, on peut donc avoir une vision différente. C'est pas parce qu'on est des femmes, c'est notre situation...euh, on est très concrètes, on est proches du terrain. Et tout ça c'est du fait de notre situation puisqu'on nous a mises..., c'est nous qui nous occupons de l'organisation de la maison en général. C'est la situation, c'est pas la nature, c'est le fait d'avoir mis les femmes à la maison, donc ça nous a obligé à... organiser les vacances du petit, l'inscription en crèche etc., etc. Les papiers c'est toujours à nous que ça incombe parce que l'homme est réputé travailler plus tard le soir. C'est pas une qualité naturelle. C'est une situation dans laquelle on nous a posé. C'est pour ça que je dis qu'il y a pas de qualités féminines ou masculines. On peut très bien tomber sur un homme doux – auquel cas on dira qu'il est pédé, c'est lamentable ! (rires). Tu vois, j'ai même cette déviance, quand je dis que les femmes se comportent comme des hommes, c'est parce que je pense qu'un homme est une brute épaisse. J'ai le même réflexe ! J'ai ce conditionnement " (FQ, sexe féminin, sortie de la liste avant le 1<sup>er</sup> tour, entretien du 13 avril 2001).

On voit ici qu'il peut être très difficile de se départir de l'idée selon laquelle les femmes (politiques) sont différentes des hommes. Celle-ci apparaît en effet très fortement intériorisée jusque et y compris par les femmes les plus informées<sup>49</sup>. De ce point de vue, si cette idée ressortit sans doute davantage de la croyance, il n'en reste pas moins vrai qu'elle est particulièrement bien fondée. Mais dans le cas qui nous occupe, c'est moins parce qu'elle est ancrée dans les structures sociales que dans les structures mentales – à commencer par celles des femmes – qu'elle paraît bien fondée.

### *Une illusion bien fondée*

S'agissant en effet de la section socialiste du Ve arrondissement, la différence des sexes ne se manifeste guère dans les structures sociales. Du moins n'est-elle pas au principe d'une structuration hiérarchique des relations sociales au sein de la section. D'abord parce que les femmes, on l'a vu, y sont loin d'être socialement et politiquement démunies. Ensuite, parce que la parité homme-femme y a été appliquée de manière stricte, aussi bien dans la composition de la liste que dans celle

<sup>49</sup> . Cette remarque vaut pour les auteures même de cette communication. Non seulement nos opinions divergeaient sur la question mais encore elles variaient selon les situations observées...

de l'équipe de campagne, de sorte que les femmes ont occupé autant de positions stratégiques que les hommes. Il n'y a donc pas eu de division sexuée du travail entre les militants, même si certains propos rapportés dans les entretiens laissent entendre que les femmes étaient peut-être davantage mobilisées pour les tâches les plus ingrates (telle que la mise sous plis de lettres adressées aux habitants de l'arrondissement ou le transport de matériel). De même, auraient-elles été davantage présentes sur les marchés<sup>50</sup>. Mais à tout prendre, la distribution du travail semble avoir moins obéi au genre qu'aux compétences professionnelles revendiquées par les acteurs. Ainsi, dans l'équipe de campagne – qui est composée à parité de femmes et d'hommes –, celle qui est journaliste de profession (FQ) s'est occupée de rédiger le journal campagne ; celle qui est attachée de presse était responsable de la presse (HR) ; celle qui est magistrate financière et se présente elle-même comme une "gestionnaire" (MU) avait en charge "l'intendance" et "l'animation militante" au sein de la section<sup>51</sup>; celle qui est normalienne (VC) était responsable du groupe Étudiants, etc. C'est le même principe qui semble avoir régi la composition des groupes de travail au sein de la section. Si l'on prend par exemple le groupe de travail "Soutien scolaire", celui-ci est composé à parité d'hommes et de femmes : on y trouve le mandataire financier de la tête de liste, un sympathisant "de la FCPE", une militante "qui était avant à l'éducation nationale et qui a travaillé sur ces questions" et une des colistières qui est membre de l'AFDU et s'intéresse de près "aux ados". Enfin, c'est encore le même principe qui vient justifier dans les entretiens la répartition des thèmes de campagnes entre colistiers : la normalienne organise la réunion sur la recherche, la responsable de communication organise une réunion avec des gens du spectacle (MCH), le professeur de biologie s'investit dans l'environnement... "Et aussi dans le domaine culturel, excusez-moi, mais je travaille aussi dans un musée" (JM, sexe masculin, 6<sup>ème</sup> position, entretien du 22 février 2001).

La distribution des rôles pendant la campagne a donc surtout fonctionné comme un continuateur des activités professionnelles exercées et, dans la mesure où les femmes de la section ont un fort capital scolaire, ce principe de distribution ne leur a pas été défavorable. On notera toutefois que cette structuration égalitaire des rapports sociaux de sexe doit cependant moins à la règle paritaire qu'aux caractéristiques propres à la sociologie et à l'histoire même de la section (et de l'arrondissement). Les femmes y sont en effet nombreuses (sans être majoritaires) et ont toujours exercé des fonctions dirigeantes : Lyne Cohen-Solal n'est pas la première femme à occuper la position de tête de liste – avant elle il y a eu Elizabeth Gateau en 1983 et 1989<sup>52</sup> – et sur les neuf secrétaires qu'a connus la section depuis sa création, on compte sept femmes contre seulement deux hommes. "C'était la normalité. C'est quand on a eu

---

<sup>50</sup> . C'est ce que montre bien Stéphane Latté dans son mémoire (*cf. Femmes ou profanes en politique, op. cit.*)

<sup>51</sup> Elle a d'ailleurs également participé aux conseils de réflexion "Gestion de la ville" et "Finances publiques" de la campagne parisienne.

<sup>52</sup> En 1995, c'était Philippe Chauvet qui occupait cette position. Lyne Cohen était quant à elle en 11<sup>ème</sup> position.

un homme que c'était pas normal ", explique ainsi une militante (MHB, sexe féminin, entretien du 27 mars 2001).

Reste que si la croyance dans la différence des sexes ne s'objective pas ici dans les structures sociales — si ce n'est sous une forme " paritaire " —, cela ne signifie pas pour autant qu'elle n'est pas ancrée dans les structures mentales des acteurs. Le cas de Lyne Cohen-Solal est à cet égard un bon exemple. Sans être une des candidates les plus professionnalisées, elle peut arguer d'une bonne expérience politique. Journaliste de profession, elle quitte en effet le *Nouvel économiste* en 1982 pour devenir attachée de presse de Pierre Mauroy à Matignon jusqu'en 1988, date à laquelle elle adhère au PS et devient directrice de *Vendredi*. Licenciée en 1995, elle retourne après quelques mois de chômage auprès de Pierre Mauroy comme assistante. En 1997, lors des élections législatives, le PS l'investit pour défendre ses couleurs dans la Ve circonscription de Paris où elle met Jean Tibéri en ballottage. Fin 1999, elle entre au cabinet du ministre de l'Économie Christian Sauter puis, après avoir participé à la campagne de Jacques Lang, devient sa conseillère technique au ministère de l'Éducation nationale. Depuis mars 1998, elle exerce en outre le mandat de conseillère régionale d'Île de France et la fonction de présidente de la commission de l'Environnement du Conseil, tout en étant déléguée du président Jean-Paul Huchon pour développer la démocratie et la citoyenneté. C'est dire si Lyne Cohen-Solal est loin d'être dépourvue en ressources politiques. Pourtant, c'est de tout autres ressources qu'elle met en avant dans ses présentations de soi. Dans toutes les biographies diffusées pendant la campagne, elle fait en effet valoir avant tout sa connaissance de l'arrondissement, sa disponibilité, ses activités associatives, voire sa qualité de mère de famille. Ses ressources proprement politiques sont en général et pour la plupart tues, au mieux indiquées après les autres ressources. À l'analyse, Lyne Cohen-Solal se présente donc avant tout comme une " profane ", au point d'indiquer comme profession celle de journaliste sur la liste officielle déposée à la préfecture et d'arriver avec son caddy à la main pour " tracter " sur les marchés le dimanche matin.

• " Habitante de l'arrondissement depuis 1977, elle en connaît tous les aspects, " tous les villages ", tous les problèmes, et la richesse de son histoire. [...] Proche des gens, venue à la politique par la vie associative, elle a notamment milité dans les associations de parents d'élèves, comme dans celles qui défendent les Droits de l'Homme et surtout celui des femmes. [...] Elle n'est pas restée inactive. Elue au conseil régional de Paris en 1998, elle en préside la Commission Environnement, luttant contre les nuisances de voitures, promouvant le tri sélectif des ordures, s'intéressant au renouveau des rivières urbaines comme la Bièvre, travaillant sur le contrat État-région et son projet de restructuration des universités parisiennes" (Tract de campagne).

• " Habitante du Quartier Latin depuis plus de vingt ans, connue pour ses activités associatives, cette journaliste, mère de deux enfants, préside depuis avril 1998 la Commission de l'environnement au Conseil Régional d'Île de France " (" 5 autrement ", Journal des socialistes du Vème arrondissement, n°5, janvier 2001). " Journaliste de profession, [...].L'ancienne collaboratrice de Pierre Mauroy est conseillère technique du ministre de l'Éducation nationale, après un passage de plus d'un an à Bercy. Connue pour être proche des gens, venue à la

politique par ses activités associatives [...] Dans le cinquième arrondissement, elle a animé une association de parents d'élèves pendant plus de dix ans, au cours de la scolarité de ses filles dans le quartier. Elle a su tirer de ses différentes expériences professionnelles, citoyennes, associatives et militantes une parfaite connaissance de la gestion publique [...]. Habitante de l'arrondissement depuis douze ans, elle en connaît bien les villages et les besoins. Femme de conviction, elle sait se montrer combative et pugnace mais aussi disponible et attentive. [...] Lors des législatives de 1997, Lyne Cohen-Solal a contraint Jean Tibéri à un deuxième tour [...] Depuis, mars 1998, Lyne Cohen-Solal est conseillère régionale d'Ile de France [...]. Lyne Cohen-Solal a 53 ans, elle est mariée et a deux filles étudiantes, elle tient à exercer son mandat politique là où elle vit avec sa famille car " c'est plus simple pour comprendre les préoccupations des habitants ". Elle apprécie les promenades dans Paris, la découverte de ses secrets, elle aime se distraire au cinéma ou dans ses lectures. Auteur de trois ouvrages, elle continue d'écrire selon ses disponibilités..." ([www.bertrand-Delanoë.org/arrond/5/lcs2.asp](http://www.bertrand-Delanoë.org/arrond/5/lcs2.asp)).

Bien sûr, cette présentation de soi s'inscrit à n'en pas douter dans un travail de construction d'une identité stratégique<sup>53</sup> qui est d'ailleurs aussi bien individuelle que collective<sup>54</sup>. La présentation de la liste s'opère en effet sur le même registre, en taisant tous les éléments sociologiques qui contrediraient l'idée du renouvellement. La " révolution tranquille " se fait ainsi au niveau symbolique :

" Réunis autour de leur tête de liste Lyne Cohen-Solal, les membres de l'équipe et tous les militants socialistes de l'arrondissement inscrivent leur action dans une politique de rupture avec les pratiques actuelles, l'objectif étant l'établissement de conditions d'exercice d'une démocratie participative avec nos concitoyens " ([www.bertrand-Delanoë.org/arrond/5/equipe1.asp](http://www.bertrand-Delanoë.org/arrond/5/equipe1.asp)).

" Notre liste a été composée selon les critères que le gouvernement de Lionel Jospin a mis en place : renouvellement, rajeunissement des candidats grâce à l'ouverture et à la parité. Cette démarche va permettre à une nouvelle génération de femmes et d'hommes d'accéder à des responsabilités municipales. Ce changement des mentalités, cette révolution tranquille de la vie politique contribuera à rapprocher les élus des citoyens et à restituer à ces derniers la chose publique. Pourquoi ? Parce qu'aujourd'hui une femme ou un homme politique ne peut plus décider ni témoigner au nom de ses électeurs s'il est coupé de la vie réelle avec ses difficultés, ses anxiétés et aussi ses raisons d'espérer "<sup>55</sup>.

Avec un tel registre, il s'agit, plus précisément, d'effacer toute la distance qui est au principe de la délégation politique. C'est ainsi, par exemple, que les responsabilités politiques de Lyne Cohen-Solal sont présentées sur son site Internet comme une " expérience citoyenne " et que les fonctions exercées par ses colistiers auprès du gouvernement sont masquées. Dans le même temps, l'usage de ce registre profane vise à se démarquer de la concurrence en la disqualifiant. " Les électeurs ne sont pas nos obligés, contrairement à ce que tend à faire croire la droite dans cet

<sup>53</sup> . Selon l'expression d'Annie Collovald. *Jacques Chirac et le gaullisme. Biographie d'un héritier à histoires*, Paris, Belin, 1999.

<sup>54</sup> La preuve en est s'il en faut que ses présentations de soi varient sensiblement en fonction du public auxquelles elles s'adressent. On aura sans doute remarqué en effet que celle qui est diffusée sur le site internet du PS met davantage en avant les ressources politiques de Lyne Cohen-Solal.

<sup>55</sup> " 5 autrement ", Journal des socialistes du Vème arrondissement, n°5, janvier 2001.

arrondissement. Ils ne sont pas non plus nos clients. Ils doivent être reconnus, écoutés, respectés”<sup>56</sup>, peut-on ainsi lire dans ces mêmes tracts. On ne comprendrait donc pas entièrement l’usage de ce registre profane sans voir qu’il participe d’un travail de stigmatisation systématique de la municipalité sortante, travail qui valorise en retour une candidature présentée sous le signe de la rupture avec l’ancienne municipalité. La profession de foi de Lyne Cohen-Solal, par exemple, commence par la phrase suivante : “ Notre arrondissement aspire à une nouvelle pratique de la vie publique ”. Et on peut lire au dos : “ Nous souhaitons en finir avec l’époque des trucages électoraux, du clientélisme cynique et des passe-droits ”. Tous les tracts de campagne du PS dénoncent de la même manière les pratiques politiques déviantes du Maire sortant – son “ système lézardé par ses trucages électoraux, son clientélisme et ses passe-droits ” (5e autrement, tract du 1<sup>er</sup> tour) – et en appellent à une “ rupture avec le passé ” qui “ suppose un pratique nouvelle ”.

Des logiques stratégiques peuvent donc être avancées pour expliquer cette présentation de soi. Mais sauf à tomber dans une sociologie du soupçon qui ne conçoit l’acteur que sous l’angle de ses calculs cyniques ou même de sa stratégie, il faut considérer que ce travail de constitution d’une identité stratégique (individuelle ou collective) est de manière indissociable le produit d’un certain nombre de dispositions. Dispositions d’abord de la tête de liste, qui pour être “ politique ” n’en est pas moins femme. En d’autres termes, on peut montrer que ce type d’identité stratégique s’analyse aussi bien comme le produit d’une socialisation féminine, socialisation qui est elle-même marquée par la domination masculine. Il suffit, pour en prendre la mesure, de comparer la profession de foi de Lyne Cohen avec celle d’autres candidats socialistes à Paris. L’analyse comparée des présentations de soi d’Alain Le Garrec, d’Anne Hidalgo et de Lyne Cohen-Solal, montre ainsi que le sentiment de compétence politique est différemment partagé selon le genre de ces trois candidats (cf. annexe). D’une part, celui-ci apparaît moins fort chez les deux femmes qui ne s’autorisent pas à parler d’elles en leur nom propre et s’effacent derrière leurs titres-à-candidater – voire derrière leur nombreux “ parrains ” – alors que l’élection d’A. Le Garrec au Conseil de Paris semble tout naturellement découler de son parcours antérieur – d’autant plus naturellement que son père était lui-même Maire et Conseiller Général. D’autre part, le sentiment de compétence politique ne semble pas renvoyer aux mêmes types de savoir-faire : alors qu’A. Le Garrec met surtout en avant sa fonction de Conseiller de Paris (soulignée en gras dans le tract), L. Cohen-Solal et A. Hidalgo revendiquent avant tout un certain sens pratique comme gage de compétence politique, puisque le premier des titres-à-candidater qu’elles présentent est leur connaissance du terrain, ici assurée par leur longue implantation dans leur arrondissement respectif Ce type de compétence ne paraît cependant pas suffire à soi-seul puisqu’un autre type de compétence, beaucoup plus intellectuel, est de suite mis en avant comme pour compenser le premier (la compétence technique dans un cas et le militantisme dans l’autre).

---

<sup>56</sup> “ 5 autrement ”, Journal des socialistes du Vème arrondissement, n°5, janvier 2001.

C'est ainsi qu'A. Le Garrec utilise le pronom personnel " je " pour se présenter alors que les deux femmes sont présentées à la troisième personne du singulier. Celles-ci n'hésitent pas à revendiquer le capital symbolique de personnalités politiques dont elles sont ou ont été les collaboratrices, tandis qu'A. Le Garrec semble devoir son parcours et ses responsabilités politiques à nul autre que lui-même, si ce n'est son père. Par ailleurs, l'ordre de présentation n'est pas le même dans les trois biographies : celle d'A. Le Garrec suit un ordre chronologique, de sa naissance en 1946 jusqu'à son élection au Conseil de Paris en 1995. Ses diplômes n'apparaissent ainsi qu'en 5<sup>ème</sup> position, son implantation parisienne en 9<sup>ème</sup> position et ce n'est qu'à la fin qu'est livré son état civil. A l'inverse, chez les deux femmes, l'ordre chronologique est moins respecté, de sorte que leur présentation de soi ressemble davantage à une énumération de leurs titres-à-candidater qu'à un récit de vie : l'état civil fait ainsi partie des tout premiers éléments biographiques fournis avec l'implantation dans l'arrondissement et, pour A. Hidalgo, les diplômes et activités professionnelles. L. Cohen-Solal met quant à elle d'avantage l'accent sur son militantisme, qui apparaît d'abord associatif puis partisan, et surtout étroitement lié à la défense des droits des femmes. Enfin, dans les deux cas, et contrairement à A. Le Garrec, les deux femmes exposent avec précision les activités politiques qu'elles ont exercées à un niveau de responsabilité national ou régional.

Ainsi, force est de constater que l'acte de candidature paraît plus naturel chez le candidat socialiste que chez les deux candidates. En d'autres termes, celles-ci endossent moins facilement leur rôle politique sur le mode du cela-va-de-soi. Sans doute, et dans la mesure où l'on ne peut contrôler ici les conditions de production de ces présentations de soi, ces observations offrent-elles plutôt des pistes que des conclusions solidement étayées. Mais on peut alors citer un autre exemple à l'appui de ce constat, en comparant la position de la secrétaire de la section socialiste du Ve arrondissement avec celle de son équivalent fonctionnel dans le Xe arrondissement à l'égard de leur acte de candidature respectif. Ces deux secrétaires ont à peu près le même âge (29 ans pour l'homme et 26 ans pour la femme) ; ils ont la même expérience politique (il est entré aux MJS en 1993-94 à l'âge de 21 ans et exerce la fonction de secrétaire de section depuis 1997 ; elle est entrée au MJS à l'âge de 17 ans en 1992 et a été élue secrétaire en 2000 à l'âge de 22 ans) ; la seule chose qui les différencie sensiblement est leur situation professionnelle (il est responsable de communication tandis qu'elle termine ses études d'avocate en droit des affaires). Mais, bien plus encore que cela, c'est surtout leur rapport au politique qui les distingue. Le secrétaire de section du Xe arrondissement explique ainsi que " c'est le fait d'être responsable du PS 10<sup>ème</sup> en étant secrétaire de section qui a fait que j'ai été sur la liste assez bien placé, en tout cas en position éligible, même sans être sortant, et tout en étant un homme "<sup>57</sup>. Tout autre est la position de la secrétaire de section du Ve arrondissement, alors même qu'elle dit avoir " des ambitions " politiques : elle a en effet refusé les sollicitations de ceux qui voulaient qu'elle se présente sur la liste en 2001 au motif qu'elle exerçait déjà la fonction de secrétaire de section, qu'elle manquait d' " expérience " (notamment professionnelle) et qu'elle ne voulait pas se consacrer exclusivement à la vie politique.

---

<sup>57</sup> Entretien réalisé par Isabelle Derrien dans le cadre d'un dossier de recherche (" La réalité de la parité aux élections municipales de 2001 à Paris. Etude sur le 5<sup>ème</sup>, le 10<sup>ème</sup> et le 18<sup>ème</sup> arrondissement ", B. François dir., Maîtrise de science politique, Université Paris I, juin 2001).



NC : » Franchement, j'ai des ambitions au niveau politique. Déjà au niveau du parti. J'aurai pu me présenter pour les élections municipales, ce que je n'ai pas fait parce que je ne voulais pas cumuler ma fonction de secrétaire de section plus... parce que je suis encore étudiante, j'ai pas encore fini mes études, ce qui aurait été trop. Pour le moment, mes ambitions, elles sont au niveau du parti, c'est-à-dire évoluer, avoir des fonctions au niveau du PS et dans six ans, en effet, me présenter. [...]

DD : Et pour les municipales, on t'a proposé de te présenter, on a sollicité ta candidature ?

NC : Oui, moi on m'a dit "pourquoi tu te présentes pas ? [...]" Mais j'ai tout de suite refusé.

DD : Tu te sentais pas prête ?

NC : Pas pour le moment. Mais par contre je sais que dans six ans... je sais pas si ce sera dans cet arrondissement, ça je n'en sais rien, mais je sais que dans six ans je me préparerais. Parce que pour moi j'estime que pour se présenter il faut déjà avoir au niveau professionnel, une assise, une certaine... je sais pas... une certaine aura au niveau professionnel. Moi, personnellement, je suis pas pour... comment dirais-je... faire de ma vie que de la politique. C'est-à-dire que moi ma vie professionnelle, ma vie privée aussi, comptent beaucoup plus que la politique. La politique c'est un loisir, c'est un plus en fait. Et donc, vu qu'au niveau professionnel, bon là je termine tout juste mes études, je voulais quand même m'investir en ce qui concerne mes études et ma fonction de secrétaire de section » (NC, sexe féminin, secrétaire de section, entretien du 5 février 2001).

A ressources politiques équivalentes avec les hommes, certaines femmes s'autorisent donc moins naturellement qu'eux à faire acte de candidature. Et ce produit de l'intériorisation de la domination masculine n'est pas sans peser sur leur stratégie de présentation de soi (comme on l'a vu avec la tête de liste) ou de carrière (comme on l'a vu avec la secrétaire de la section). Mais si l'on peut donc voir ici à l'œuvre un habitus féminin, on peut également invoquer un effet de position. On peut en effet penser que Lyne Cohen-Solal est d'autant plus disposée à jouer sur le registre " profemme " qu'elle y est incitée par la position qu'elle occupe, celle d'*outsider* (ou dominée), dans le cadre d'une compétition locale (et non pas nationale) qui, en outre, a pour trophée le mandat " le plus humble "<sup>58</sup>. Plus encore qu'un effet de position, on pourrait même parler d'un effet d'homologie : celle que l'on peut constater sans mal dans les qualités supposées requises pour être un bon Maire et les qualités qui sont imputées aux femmes.

Comme l'a en effet montré Philippe Garraud, l'exercice du mandat municipal exige des qualités relationnelles, qualités qui correspondent à l'analyse à certaines des qualités réputées féminines. La plupart des élus pensent ainsi qu'une campagne municipale se gagne " sur le terrain " et que les principales qualités pour faire un " bon maire " sont " le sens du contact ", " la disponibilité ", " l'écoute "<sup>59</sup>. Si ces croyances ont été quelques peu battues en brèche dans les années 90 avec la diffusion de l'image du " maire entrepreneur ", elles restent cependant très prégnantes, à commencer chez les militants (et plus encore les militantes) socialistes du Ve. On le saisit notamment au travers de leurs pratiques de mobilisation.

<sup>58</sup> L'expression est empruntée à un tract d'Henri Gaino, tête de liste RPR-UDF-DL dans le Ve.

<sup>59</sup> " Savoir faire et mobilisation des croyances dans le métier de maire ", *Politix*, n°5, hiver 1989, p.13.

On a pu ainsi constater lors de nos observations que les militants socialistes du Ve s'efforçaient de faire une campagne de proximité en insistant sur leur disponibilité : " Nous on aime bien aller voir les gens directement ", explique ainsi le directeur de campagne à un commerçant qui vient de lui dire qu'il était bombardé de tracts dans sa boîte aux lettres ; de même JM répète à chaque commerçant qu'il visite : " On est juste à côté si vous voulez venir nous voir et discuter avec nous... " ; ou encore Lyne Cohen-Solal à une passante sur le marché de la Place Maubert : " Croyez-moi, je resterais pas dans ma mairie!". A l'inverse, tout ce qui pouvait attirer l'attention sur leur proximité au gouvernement a été : " A une colistière

Aux dispositions individuelles de Lyne Cohen-Solal viennent dès lors s'ajouter celles de sa position conjoncturelle. En d'autres termes, la nature même des élections et les croyances qui s'y rattachent renforcent, ou du moins réactivent, les dispositions de la tête de liste à emprunter un registre " profemme " qui apparaît bien ajusté aux propriétés de la compétition dans laquelle elle est engagée. Comme on l'a vu en effet, ce ne sont pas n'importe quelles qualités " féminines " que Lyne Cohen-Solal met en avant dans ses présentations de soi : ce sont celles qui sont à la fois considérées comme féminines *et* nécessaires au mandat municipal. Elle se dit " proche des gens ", " disponible et attentive ", et nullement douce, naïve, ou sexy...Et l'on aurait tort d'y voir à nouveau le produit d'un calcul stratégique de sa part. Il s'agit bien plutôt d'une rencontre entre un certain nombre de dispositions et les représentations relatives à un poste.

Les entretiens que nous avons réalisés peuvent nous éclairer sur ce point. Ils indiquent en effet que la définition des qualités requises pour faire campagne ou exercer un mandat municipal varie sensiblement selon le genre de l'individu interrogé. A la question " quelles sont les qualités nécessaires pour faire une bonne campagne ? ", les hommes évoquent surtout des savoirs techniques, voire tactiques, proprement politiques (" faire passer une information ", " partir des arguments de l'électeur pour les retourner "). Les femmes, quant à elles, mettent davantage en avant les qualités relationnelles décrites par Philippe Garraud ainsi que des qualités morales (telles que " aller voir les gens ", " être ouvert aux autres ", " savoir écouter, y compris les militants ", " y croire ". " être honnête ", " connaître le terrain et la population ", etc.). Et ce, quel que soit leur degré d'engagement dans la campagne, leur position sur la parité ou vis-à-vis de la tête de liste. C'est en effet le seul point d'accord entre elles :

Acteurs	Quelles sont les qualités requises pour faire campagne ?
<b>Exemple 1 :</b> JM, sexe masculin, 6 <sup>ème</sup> position sur la liste au 1 <sup>er</sup> tour, entretien du 22-02-2001	Q : " En dehors des compétences professionnelles, n'y a-t-il pas d'autres compétences nécessaires pour faire campagne ? JM : Bien sûr des compétences de nature politique : avoir de bonnes relations avec les gens, savoir faire passer une information [...]. Des qualités qu'on a et si on les a pas c'est pas la peine de la faire de la politique ... ".

<p><b>Exemple 2 :</b></p> <p>BR, sexe masculin, 4<sup>ème</sup> position sur la liste au 1<sup>er</sup> tour, entretien du 7-06-2001.</p>	<p>BR : “ Les jeunes ils ne savent pas ce que c’est qu’un électeur, c’est assez étonnant.  Q : C’est-à-dire ils ne savent pas ce qu’est un électeur ?  BR : Ça veut dire qu’ils ne savent pas comment leur parler. Je sais pas... ils leur plaquent le discours, ils n’ont pas la technique quoi, ils n’ont pas de dialectique. Partir des arguments de l’électeur pour les retourner. Ils ont peu de pratique à cet égard ”</p>
<p><b>Exemple n°3 :</b></p> <p>MH, sexe féminin, 3<sup>ème</sup> position sur la liste au 1<sup>er</sup> tour, entretien du....</p>	<p>Q : “ Ce serait quoi alors une bonne campagne ?  R : C’est très variable. Je sais pas mais je pense qu’il faut beaucoup aller voir les gens et je pense que l’on a pas utilisé assez les relais associatifs. Des réunions d’appartement c’est très bien parce qu’on avait un retour en direct de notre langage. On voyait ce qui marchait ce qui ne marchait pas. Là où on arrivait pas à convaincre, là où on était à côté de la plaque, parce qu’on avait pas su cerner l’auditoire qui était là. Euh les commerçants, les cages d’escalier on n’a pas beaucoup discuté ... Bon on n’en a pas fait beaucoup mais c’est assez ingrat parce que s gens n’ont plus l’habitude à Paris d’ouvrir la porte. S’ils ouvrent ils prennent le tract merci, ils ferment la porte. On n’a rarement eu de longues conversations ”</p>
<p><b>Exemple n°4 :</b></p> <p>MCH, sexe féminin, 7<sup>ème</sup> sur la liste au 1<sup>er</sup> tour, entretien du 23 mars 2001.</p>	<p>DD : “ Quelles sont pour vous les qualités idéales pour un homme politique ?  CH : Les qualités idéales ?! Ouah...écoutez, moi je crois qu’il faut d’abord être ouvert aux autres. Il faut savoir écouter, il faut savoir convaincre. Il faut y croire. Il faut être honnête bien entendu mais c’est un élément qui me paraît tellement évident que... Et il faut pas être... il faut donner le maximum de temps à cela ”</p>

<p><b>Exemple n°5 :</b></p> <p>MHB, sexe féminin, entretien du 27 mars 2001.</p>	<p>Q : " Qu'est ce qui pour toi fait un bon candidat ? MHB : Ça dépend à quelle élection. Q : Pour les élections municipales. MHB : Pour les élections municipales je pense que c'est quelqu'un qui connaît bien le terrain, qui connaît bien l'arrondissement, qui connaît bien ses problèmes, qui connaît bien les gens qui y habitent ; parce que c'est pas le tout de connaître l'arrondissement, il faut aussi connaître la population de l'arrondissement. Euh... [...] quelqu'un qui saura s'implanter [...] quelqu'un qui sera capable de travailler avec la maire en symbiose. Mais moi, pour moi, c'est des qualités de terrain, d'investissement dans l'arrondissement. Moi je trouve cela très important. Et puis, bon, aussi quelqu'un qui soit au service des habitants. Mais au service pour des buts politiques mais pas uniquement pour des buts répondre à des demandes. Je trouve que l'on a trop répondu à des demandes dans cette campagne euh ... on pense qu'il faut être à l'écoute mais pour moi ça n'est pas la fin ultime. C'est une première chose et après il faut faire des propositions. Et là, on est uniquement dans le truc faut écouter, faut écouter, faut écouter ... donc on ne fait que répondre et on n'a pas un discours politique "</p>
<p><b>Exemple n°6 :</b></p> <p>NC, secrétaire de la section, sexe féminin, entretien du 5 février 2001</p>	<p>DD : Mais c'est quoi pour toi les qualités requises en politique ? C'est quoi l'excellence en politique ? NC : Pour moi l'excellence ce serait un homme politique qui garde la tête froide au niveau de ses convictions, c'est-à-dire proche du terrain, à l'écoute des militants qui lui ont permis d'avoir accédé à ces fonctions-là, parce que c'est de la base, et... Et aussi compétent au niveau privé, c'est-à-dire qu'il y ait une vie professionnelle antérieure à sa vie politique. Et humble aussi, humble. [...]Le contact avec les gens. Le problème des meetings, c'est que souvent ça attire des gens qui sont déjà convaincus. Donc ça je pense que ça a pas une très très grande portée. Mais par contre, allez sur le terrain, parler aux gens... [...] euh... c'est ça : aller vers les gens.</p>

On le voit, les femmes sont davantage disposées que les hommes à penser que le mandat municipal (que ce soit pour sa conquête ou son exercice) exige avant tout des qualités relationnelles qui ne sont pas proprement politiques. Sans doute, y croient-elles d'autant mieux qu'il y va de leur intérêt. Mais, outre que certaines des femmes ici interrogées ne sont pas directement intéressées par la question (dès lors qu'elles n'étaient pas sur la liste), il n'en reste pas moins vrai que le genre n'apparaît pas comme une variable insignifiante. Il pèse au contraire fortement sur les représentations que les acteurs se font du métier de maire et les conditions du succès pour obtenir ce poste. Autre preuve s'il en faut que la croyance dans les différences homme-femme, si elle ne s'objective guère dans les structures sociales dans le cas qui nous intéresse, se manifeste en revanche dans les structures mentales des acteurs. Dès lors, et comme on vient déjà de le voir, on peut montrer que cette illusion bien fondée n'est pas sans avoir des effets de réalité.

*Une croyance qui a des effets de réalité*

Contrairement aux attentes du législateur, ces effets ne s'observent pas tant au niveau des pratiques de mobilisations. La campagne des socialistes dans le Ve

arrondissement de Paris, pour le dire vite, n'a en effet rien d'innovant. La première raison en est que les conflits qui ont présidé la constitution de la liste ont entraîné une forte démobilisation des de la section, démobilisation qui s'analyse pour certains militants comme une forme de sanction ex-post à l'égard de la stratégie personnelle de Lyne Cohen-Solal. Elle ne voulait pas "jouer collectif" et le collectif lui a bien rendu : "Lyne ne tenait pas sa section", nous-a-t-on ainsi expliqué après la campagne. Une rumeur qui est d'ailleurs remontée jusqu'à la "Fédé", de sorte que la sanction aura été tout autant pratique que symbolique.

#### UNE REVANCHE MILITANTE ?

- A la fois Lyne apparaissait comme une bonne candidate mais au niveau de la section elle n'a jamais pu réussir à prendre la section, d'ailleurs elle dit toujours cette section ne m'aime pas, elle le dit tout le temps (MHB)

- DD : Et ça comment tu ce décalage ? (ie entre la campagne de Bertrand Delanoë et celle du Vè)

NC : Je sais pas... certains dans le comité de campagne étaient trop sûrs du fait qu'ils allaient gagnés et donc ils se sont crus entrebâillements tout permis, c'est-à-dire leur indépendance au niveau de la campagne de B. Delanoë. ET ça ça a été aussi beaucoup reproché par des militants de la section qui ont estimé qu'on devait s'aligner sur la campagne de Bd. Ce qui n'a pas été fait. On va pas dire que c'est la cause de l'échec, c'est pas ça, mais ça a pas lancé une dynamique. Et le pire, c'est que je me suis rendu compte que notre campagne était critiquée dans les autres arrondissements. Parce que ça s'est su, hein. Tout le monde savait pourquoi la section s'est démobilisée et donc coup ça a été mis sur le dos du comité de campagne, de son directeur, de Lyne parce qu'elle était désagréable avec les militants<sup>60</sup>, pas suffisamment de concertation... Donc ça ça a fait le tour de Paris. Tout le monde savait que la tête de liste elle y est pas pour rien quoi (Entretien secrétaire de section).

- On donne beaucoup de son temps donc il faut y croire moi j'ai été très déçue par l'attitude de plein de camarades de la section qui pour des raisons diverses ne se sont pas sentis concernés parce qu'on a fait la campagne avec très peu de gens bon à la fin d'autres personnes sont venues et on a réussi à mobiliser des gens qui n'étais ni du PS ni du PS du Vèmemais c'est vrai qu'on avait beaucoup de star mais des gens qui attendaient, des militznts du Vèmequi attendaient qu'on vienne les supplier ...(MU- Colistière, responsable du militantisme)

- Tu ne savais pas qui faisait quoi . C'est que tu avais des responsables qui se contentaient de donner des ordres et c'est tout. Bon moi j'ai jamais vu arriver sur un marché à 11 heures et y avait personne pas de tracs tu devais attendre midi moins quart, bon même encore hier soir on dit oui mais il suffisait que les militants passent à la permanence pour savoir ce qu'il y avait à faire c'est pas normal, c'est pas au militants ... bon on doit leur donner bon on doit leur donner un emploi du temps auquel ils puissent se référer mais ça c'était impossible de voir ça... [...] Et ça c'était impensable, ils ont pas été foutus, alors que Guy Atlan était à plein temps de donner un emploi du temps à la semaine et à ce moment là les militants connaissaient les actions et pouvaient participer et là on nous dit ils avaient qu'a venir mais c'est pas comme ça qu'on mobilise les gens ... On mobilise pas les gens en leur disant bon c'est à vous de vous mobiliser bon il y avai t soit disant une responsables du militantisme bon elle envoyait des e-mail mais

<sup>60</sup>- Il semble que cette réputation soit largement diffusée puisque c'est en général ce que vous rétorquent les militants du PS à qui vous dites travailler sur la campagne des municipales dans le Vè.

bon tout le monde n'a pas d'e-mail bon... non finalement ça a été une campagne beaucoup plus désorganisé (MHB)

La deuxième raison est directement liée à cette démobilisation. Car ceux qui sont finalement restés mobilisés et se sont le plus investis dans la campagne sont en fait ceux qui étaient les plus proches de la tête de Liste mais aussi ceux qui étaient les plus professionnalisés dans le métier politique. Résultats : si la campagne de 2001 a bien changé par rapport à celle de 1995, c'est dans un sens contraire aux effets attendus de la réforme paritaire : elle s'est en effet ni plus ni moins professionnalisée. Comme l'explique ainsi une militante, on est passé d'une campagne de militants à une campagne de professionnels.

• Q : " Et si tu compares la campagne de cette année avec celle de 1995 ?

MHB : Alors ça n'a rien à voir ... c'est deux mondes totalement différents, deux mondes totalement différents. La campagne de 1995 c'était une campagne militante ... Bon c'est vrai qu'on n'avait pas de local bon. C'était une campagne de militants. Bon c'est vrai que le temps n'était pas le même, einh, 1995 c'est après le bon score de Jospin mais on est encore dans notre traversée du désert . Bon, à la section il n'y a plus que 80 personnes bon, ...euh ...Mais c'est une campagne de terrain, militant bon ... on n'a pas les médias du tout, le 5è ça n'existe pas, Delanoë vient une fois ... [...] mais on fait des choses intéressantes. On a fait par exemple des points chauds, ce qu'on appelait les points chauds, le matin à 8 heure, on fait un truc à la Mutu [alité], un forum.

Q : C'est quoi les points chauds ?

R : Bon simplement, on était à 4 ou 5 et puis bon, on ne distribuait pas de tracts mais on avait des pancartes et on répondait aux questions de la population, on se faisait connaître ... Bon, on a fait ça mais c'était une campagne très militante qui avait coûté 210 000 francs et on a fait un score qu'on peut qualifier de minable mais on a fait quand même 25% ...

[...]

Q : Et la campagne de 2001 ?

R : C'est une campagne, comment dire, professionnelle. Des gens qui sont là 24 heures sur 24. Il y a une mobilisation de tout un tas de gens. C'est une campagne de professionnels mais si tu veux Lyne nous a toujours reproché de ne pas être des professionnels et ça ... c'est constant dans son discours depuis 1997. " Vous êtes des amateurs. Si on n'a pas gagné le Vè, c'est qu'on n'y a jamais mis les moyens " ... enfin les moyens ... Ca, elle nous l'a toujours reproché. Bon là, en 2001, elle fait une campagne de professionnelle, il y a une permanence tout ça, il y a une infrastructure ...

Q : Est-ce que dans les moyens pour convaincre les électeurs tu as senti des différences ?

R : Ben oui, c'est vrai, il y a plus de distribution de tracts qu'en 1995 ... y a plus de réunions publiques, il faut le reconnaître. Nous on avait trois préaux c'est tout ... C'est plus systématique, c'est plus pro, c'est plus travaillé quoi.

Q : C'est plus rationnel tu dirais ?

R : Non parce que ça a été le foutoir aussi cette campagne ! (rires) Ca a quand même été très foutoir. Les grands pros ! Ca a été très foutoir ... Nous ont été des artisans mais on était moins foutoir " (MHB, sexe féminin, entretien du 27 mars 2001).

• Q : Comment vous la qualifieriez cette campagne ? C'était une campagne un peu moderne, avec des choses un peu originale ...

R : Non c'était pas une très bonne campagne moi j'avais fait une analyse après les élections de la campagne je vais vous la sortir. D'abord sur le résultat et la campagne et je parle deux ou trois erreurs principales au niveau de la stratégie d'image, donc une image trop agressive, une listes trop peu connue, ça vaut pour moi et puis un déficit d'organisation et de collégialité. En fait on a

fait la campagne que Jack Lang auraient pu faire à Paris Et face à l'hyper personnalisation de Tiberi, nous ce qu'il fallait faire c'est une campagne collective ou Lyne se serait, au lieu de se mettre en avant, au contraire se met dans une optique collégiale en disant voilà avec le PRG, le P.C. les vert au deuxième tour après, on est une équipe(BR).

Ces propos sont notamment confirmés par l'agenda de campagne de la section. Sur les deux mois qui ont précédé le scrutin du premier tour des élections (du 27 janvier 2001 au 11 mars 2001), les actions de campagne se décomposent comme suit :

- 2 permanences au local de campagne par semaine (le mercredi et le lundi)
- 2 tournées de visites chez les commerçants (le jeudi et le vendredi matin)
- 2 matinées de distribution de tracts sur les marchés de la place Maubert, de la place Monge et du bd Port-Royal (le samedi et le dimanche)
- 10 Réunions publiques thématiques (dans l'ordre chronologique) : " Associations " (01/02), " Environnement " (07/02), " Culture " (14/02 et 05/03), " Recherche " (20/02), " Faux électeurs " (22/02), " Séniors " (25/02), " Parents " (03/03), " Démocratie participative " (06/03) et " Femmes " (07/03).
- 1 Café politique (29/01)
- 1 conférence de presse pour la présentation de la liste (20 /03)
- 1 débat public avec Henri Guaino, tête de liste RPR-UDF-DL (...)
- 1 meeting sur les arrondissements du centre de Paris en présence des têtes de listes de la gauche plurielle concernées et de Bertrand Delanoë (20/03)
- des réunions d'appartement (21/02, 23/02,15/03...)
- 2 promenades : une promenade le long de la bièvre (le 27/01) et l'autre rue Saint-Séverin (19/02)
- 1 distribution de roses aux femmes le 8 mars

On le voit, il s'agit d'un répertoire très routinier. Quant aux actions les plus innovantes, elles ne le sont qu'en apparence (la distribution de roses aux femmes est utilisée à chaque campagne depuis 1981) ou n'ont pas été initiées par la liste (c'est le cas par exemple de la promenade le long de la Bièvre qui a été co-organisée avec les militants socialistes du 13<sup>e</sup> arrondissement ; c'est le cas également réunions d'appartements ou du " café politique " qui ont été inventés bien avant par d'autres militants que ceux du Ve).

On peut en dire autant des thèmes de campagne, qui reprennent d'ailleurs largement ceux de Bertrand Delaonë<sup>61</sup>. Ainsi dans le journal des socialistes du Ve " 5

---

<sup>61</sup> . Il faut dire que, dans un arrondissement aussi " verni " que le Ve, il est difficile de trouver des thèmes mobilisateurs. Ainsi, un " sondage " réalisé avant la campagne

autrement<sup>62</sup>, on peut lire sous le chapeau “ Nos 5 paris pour le 5<sup>ème</sup> ” les thèmes suivants : 1 Faire revivre la démocratie ; 2. Humaniser notre espace urbain ; 3. Rendre notre arrondissement plus solidaire ; 4. Réconcilier le 5ème avec sa jeunesse ; 5 . Soutenir les activités qui font notre identité ”. Sur le site Internet, les thèmes sont quasiment identiques<sup>63</sup> :

- 1- Démocratie : en finir avec une gestion centralisée et opaque
- 2- Qualité de vie : pour que nous soyons fiers de vivre dans notre ville
- 3- Dynamisme : redonner du souffle à la Capitale
- 4- Solidarité : halte aux inégalités grandissantes à Paris
- 5- Rayonnement : une ville ouverte sur le monde

En somme, rien de très innovant. A ceci près toutefois que les femmes semblent avoir été davantage ciblées par cette liste que par les autres listes du Ve arrondissement. Dans tous les tracts de campagne de la liste Gauche plurielle, on peut en effet lire comme ici que Lyne Cohen-Solal “ a œuvré pour la parité Hommes/femmes dans les fonctions électives. Parité à laquelle elle a tout particulièrement veillé sur la liste des candidats aux municipales des socialistes du 5<sup>ème</sup>. De même, sur le site Web du PS, la page consacrée à la liste de Ve arrondissement commence par cette phrase : “ Son établissement correspond à trois exigences : un vote des militants, la parité hommes/femmes, la participation de nos partenaires de la gauche plurielle à hauteur de leur influence ”. Enfin, de toutes les listes présentes dans le Ve, celle de la Gauche plurielle est la seule qui, dans sa profession de foi, fait de l’amélioration de la condition des femmes une priorité pour Paris. Dans la colonne intitulée “ Nos priorités pour Paris ”, on peut lire ainsi en 5<sup>ème</sup> position : “ Paris au féminin : donner enfin aux Parisiennes le rôle politique, culturel, économique et social qui leur revient ”. Les autres listes se contentent quant à elles de mettre en scène la parité dans leur profession de foi – à l’exception de trois<sup>64</sup> – sans s’adresser aussi directement aux femmes. Et lorsqu’elles le font, c’est en ciblant davantage les femmes auxquelles elles s’adressent. Le genre n’apparaît donc pas comme le seul, encore moins le principal critère de distinction du groupe des colistiers ou des électeurs auxquels ses professions s’adressent.

La profession de foi de la liste “ Paris Ve alternatif ”, conduite par une étudiante en thèse de science politique et constituée sur le même modèle “ chabada ” que la liste de la gauche plurielle, utilise ainsi un registre militant : les colistiers y sont présentés comme “ des militant-e-s politiques, associatifs et des citoyen-ne-s motivé-e-s ”. Dans la profession de foi de Lutte ouvrière, les deux premiers colistiers “ Jean Pierre Delmas, employé de banque, et Paulette

---

après des habitants de cet arrondissement a fait apparaître que leur principal souci était le coût des fontaines.

<sup>62</sup> Exemple non daté et non numéroté, qui présente à la fois la liste et son contrat de mandature au public.

<sup>63</sup> [www.bertrand-Delanoë.org/arrond/5/propositions1.asp](http://www.bertrand-Delanoë.org/arrond/5/propositions1.asp)

<sup>64</sup> En l’occurrence, il s’agit de celle de Jean Tibéri, de celle du Parti des travailleurs, et de celle de la liste indépendante “ Je préfère Paris, et vous ? ”, conduite par le “ Démocrate et chrétien ” Edouard Bonhomme.



Delpont, technicienne " figurent côte à côte sur la profession de foi. La parité est ainsi objectivée sur le papier mais le genre apparaît cependant moins important que l'origine sociale des candidats et des électeurs auxquelles elle s'adresse : " Contrairement aux partis ou aux candidats qui feignent de s'adresser indistinctement à tous, riches ou pauvres, exploités ou exploités, nous rejetons la formule passe-partout " Electrices-electeurs ", voire " Citoyennes-Citoyens ", peut-on ainsi lire dans la profession de foi. Dans celle des Verts, la tête de liste, Aurélie Filipetti, apparaît également en photo à côté du deuxième candidat de la liste, Yves Frémion. Mais ces derniers ont également d'autres titres-à-candidater à faire valoir, comme la profession, l'âge et la situation familiale. On apprend ainsi qu'A. Filipetti a " 27 ans, un enfant, normalienne et professeur agrégé de lettres classiques " et son compaire " 53 ans, deux enfants, écrivain et journaliste ". Même constat s'agissant de la liste d'Union RPR-UDF-DL, conduite par Henri Gaino, où la " compétence ", " l'enracinement dans l'arrondissement " et plus encore le statut de " profane " sont davantage soulignés que le genre des colistiers : " Conscient de l'importance de l'enjeu et du besoin de renouvellement de notre vie publique, j'ai constitué une liste de femmes et d'hommes compétents, enracinés dans le Ve, et qui ne comporte aucun sortant. Sur 14 candidats, 12 ne se sont jamais présentés de leur vie à aucune élection et 5 d'entre eux seulement sont adhérents du RPR, de l'UDF ou de DL ". Le registre profane est également utilisé par liste indépendante " Paris autrement ". Conduite elle aussi par un homme et une femme (Jean-Charles de Vincenti et Françoise Launay ), elle se dit composée de " candidats de la vraie vie, la politique n'est pas notre métier ". La liste du FN " Paris, ville française ", conduite par étudiant en droit de 23 ans (Alexandre Simonnot) insiste quant à elle davantage sur l'unité du groupe : " ...j'ai l'honneur de diriger une équipe soudée et renouvelée de femmes et d'hommes qui ont un même objectif ". Celle du MNR, " Paris français, immigration zéro ", évoque encore moins la parité. Mais dans sa déclaration de candidature, sa tête de liste Carole Bigot met cependant en avant sa situation de mère de famille : elle se présente comme " assistante de direction, mariée, un enfant ", et explique dès la deuxième phrase que les raisons de son engagement sont liées à sa maternité récente ( " Devenue maman depuis quelques mois, je me suis projetée dans 20 ans... " ).

Mais plus significatif encore est le fait d'avoir organisé une réunion spécifique pour les femmes alors qu'une réunion " parents " était prévu. Les " Femmes " constitueraient ainsi un public en soi aux yeux des socialistes du Ve arrondissement, un groupe ayant des intérêts collectifs spécifiques au même titre que les " Associations ", les " Séniors " et les " Parents " dont il se distingue cependant. Et c'est là sans doute le principal effet de la croyance dans la différence entre hommes et femmes. Il est d'avoir donné au groupe social " femme " une plus grande visibilité dans le champ politique et plus encore le statut d'acteur collectif à part entière<sup>65</sup>. Ce qui n'est pas négligeable car, comme l'a notamment souligné Nicole-Claude Mathieu, les mécanismes d'institutionnalisation de la domination masculine reposent justement – même si pas seulement – sur l'articulation étroite entre la méconnaissance des acteurs sociaux hommes comme groupe sexué et, à l'inverse,

---

<sup>65</sup> A commencer d'ailleurs dans le champ des sciences sociales. On a pu faire l'hypothèse que la règle paritaire pouvait avoir un effet de réencastrement du politique dans le social. Mais on pourrait aussi bien parler ici d'un effet contraire de désencastrement des études sur le genre dans les sciences sociales. La création d'un groupe de recherche comme le nôtre (composé pour l'essentiel de chercheurs en science politique non spécialisés sur la question), la multiplication des cours universitaires et des colloques (notamment en science politique) indiquent en tout cas que la question des rapports sociaux de sexe mobilisent désormais davantage et plus largement qu'auparavant.

l'invisibilité des femmes en tant qu'acteurs sociaux<sup>66</sup>. Il y a donc là un phénomène inédit qui mérite d'être souligné.

C'est ainsi qu'au moment même où la science politique rejetait le sexe dans la catégorie des variables non significatives, le parti socialiste, à l'inverse, en est venu à considérer les femmes comme un électorat en soi. Pour ce parti, en effet, les femmes ne sont pas seulement une nouvelle ressource symbolique. Elles sont désormais également – et même d'abord ? – perçues comme un électorat captif dont il importe de recueillir les suffrages, en particulier dans les villes où elles sont nombreuses. C'est d'ailleurs ce qu'explique de manière très explicite le guide de campagne distribué aux militants parisiens. On peut y lire que les " femmes sont, de fait, partie prenante de la vie urbaine dont un grand nombre d'activités les concernent en priorité. Elles sont les plus grandes utilisatrices de la Ville qu'il s'agisse de transports en commun, de services publics, de commerces... Nous devons donc partir du principe que tous les aspects des politiques locales les concernent. Tous, sauf exception "<sup>67</sup>. Consommatrices de la ville, les femmes constituent en outre plus de la majorité de l'électorat parisien. Comme le soulignent en effet d'emblée les pages consacrées à la question des femmes, " les Parisiennes représentent 53.5 % de la population de la capitale et font de Paris une ville plus féminisée que l'ensemble de la France. [...] Paris détient également le record de l'emploi féminin (48 %) "<sup>68</sup>. C'est dire si la variable " femme " n'est pas à négliger dans ces élections qui s'annoncent " historiques ".

Sans doute les femmes sont-elles ici moins perçues comme actrices que comme électrices. Mais il n'en reste pas moins que cette perception a contribué à valoriser, sinon le rôle, du moins la place des femmes durant la campagne. " Cette démarche nous a bien entendu conduit à souligner la place des femmes dans la ville qui, plus souvent engagées dans une vie professionnelle qu'ailleurs en France, ne souffrent que davantage des insuffisances de la politique municipale ", peut-on ainsi lire dans le même guide de campagne<sup>69</sup>. Il s'agit bien de places en effet. A Paris, le PS a ainsi placé six femmes en tête de ses listes<sup>70</sup>, non sans rivaliser d'ailleurs avec les Verts d'ailleurs qui se targuaient d'en avoir placé sept. Et ces femmes ont été fortement médiatisées, en particulier les plus jeunes. Par exemple, lors d'un grand Meeting organisé le 1<sup>er</sup> mars 2001 à Mogador, Bertrand Delanoë, après une entrée triomphale au milieu de la foule, est venu s'installer dans le public, au premier rang, où il a pris place entre deux femmes : une actrice célèbre et Anne Hidalgo, dont les visages étaient projetées sur grand écran. Un animateur professionnel a alors commencé à interviewer des " personnalités ", également installées dans le public : quatre femmes et deux hommes. Les deux hommes étaient des sympathisants ne figurant sur aucune liste (il s'agit en l'occurrence du sociologue Michel Pinson qui a parlé de Paris comme mosaïque, et d'un chercheur généticien qui a pour sa part évoqué la question du multiculturalisme). Les quatre femmes en revanche, bien qu'étant elles aussi placées dans le public, étaient toutes des candidates de la gauche plurielle : Andrée Putman, colistière MDC

<sup>66</sup> Mathieu (N.-C.), *L'anatomie politique, op.cit.*, p. 81.

<sup>67</sup> " Dialoguer avec les Parisiennes et les Parisiens ", *Le militant de Paris*, p. 3

<sup>68</sup> . " Dialoguer avec les Parisiennes et les Parisiens ", *Le militant de Paris*, p. 9

<sup>69</sup> " Dialoguer avec les Parisiennes et les Parisiens ", *Le militant de Paris*, p.4.

<sup>70</sup> Outre Lyne Cohen-Solal dans le 5<sup>e</sup>, il y a Anne Kalck dans le 7<sup>e</sup>, Dominique Bertinoti dans le 4<sup>e</sup>, Michèle Blumenthal dans le 12<sup>e</sup>, Anne Hidalgo dans le 15<sup>e</sup> et Clémentine Autain dans le 17<sup>e</sup>.

dans le 9<sup>e</sup>, a parlé de la démocratie locale ; Clémentine Autain, tête de liste dans le 19<sup>e</sup> a dit quelques mots sur la précarité, l'insertion des exclus et le problème des crèches ; Anne Hidalgo a parlé des activités économiques de la ville ; enfin Florine Mazzoraba-Kremer, présentée par l'interviewer comme " la benjamine des candidats ", a renoncé à balbutier quelques mots tant elle était émue. Placées dans le public, ses femmes étaient censées incarner l'ouverture des listes aux profanes<sup>71</sup>. L'interviewer, d'ailleurs, s'est bien gardé de les présenter comme des militantes avant de leur passer la parole. Mais c'était sans compter sur ses femmes qui, chacune à leur tour, ont fortement revendiqué leur étiquette partisane.

A ce premier effet, on peut en ajouter un second, révélé par un colistier du Ve arrondissement lors d'un entretien. Celui-ci nous a en effet expliqué qu'il n'avait jamais souhaité s'engager en politique avant les élections municipales de 2001. S'il l'a fait à cette occasion, c'est uniquement en raison de la personnalité de Lyne Cohen-Solal, de son combat contre les faux électeurs mais aussi parce que c'était une femme. " Ce qu'on peut dire, c'est que c'est encore plus symbolique que ce soit elle, que ce soit une femme qui ait mené ce combat contre Tibéri, plutôt qu'un homme. Et elle, femme, qui apparaissait comme finalement une candidate, je dirais pas candide mais une candidate ... hors de ce système politique maffieux etc., clanique, qu'est la mairie de Paris ". On le voit, même s'il ne s'agit que d'un cas isolé, la croyance dans l'existence d'une différence intrinsèque entre femmes et hommes politiques opère ici comme un charme. En jouant sur la perception que cet acteur a de Lyne Cohen-Solal, elle contribue à réenchanter celle qu'il a de la politique, au point de l'inciter à s'y investir. L'illusion, en cela, peut donc être aussi au principe de l'*illusio*.

JM : " Pour revenir à mon engagement politique c'est vraiment à partir de l'engagement qu'avait mené Lyne Cohen-Solal que je me suis engagé en politique, ça a été pour moi le déclencheur et je crois que s'il n'y avait pas eu son combat et sa figure emblématique, je ne me serais jamais engagé en politique. C'est évident. [...] Ce qui m'a incité c'est ce combat qu'elle a mené à propos des faux électeurs dans le Vé arrondissement contre le système RPR qui était faux qui était truqué, euh et puis un système qui s'acharnait contre elle aussi parce que ça me paraît injuste la façon dont elle n'a pas été élue en 1997 aux élections législatives injuste la façon dont son recours a été traité puisque le Conseil constitutionnel a déclaré qu'effectivement il y avait eu une fraude mais pas suffisamment pour invalider. Je crois que dans le cadre démocratique c'est absolument anormal. A partir du moment où il y a ne serait-ce qu'une voix de fraude on devrait disqualifier le candidat. Et donc ça. Ensuite c'est vrai que j'ai eu aussi à connaître son action au conseil régional, et c'était des prises de positions politiques qui allaient dans le sens que je pensais. Pour moi, il n'y aurait pas eu elle, je n'aurais pas fait de politique, je ne serais pas là aujourd'hui ...

Q : Et le fait que ce soit une femme ?

R : Le fait que ce soit une femme ... (euh) ...il s'avère que c'est une femme (rire) mais ça aurait été un homme peut-être que j'aurais agi de la même façon. Bon, je peux vous dire qu'en plus de ces qualités politiques elle a un charme qui est très important, c'est vrai oui ... Oui. C'est quelqu'un ... elle est fascinante et bon c'est parce qu'elle est une femme... Ce qu'on peut dire c'est que c'est encore plus symbolique que ce soit elle que ce soit une femme qui ait mené ce combat contre Tibéri, plutôt qu'un homme, et elle, femme qui apparaissait comme finalement une candidate, je dirais pas candide mais une candidate ... hors de ce système politique

---

<sup>71</sup> En dehors des comédiens et musiciens, trois personnes sont montées sur la scène pour parler lors de ce meeting : successivement Jean-paul Huchon (Président du Conseil Régional), la Maire de San Paolo du Brésil, et Bertrand Delanoë.

maffieux etc ...clanique qu'est la mairie de Paris (JM, 6<sup>ème</sup> position sur la liste du 1<sup>er</sup> tour, entretien du 22 février 2001).

\*

Au total, les effets de la réforme semblent très limités et les résultats décevants. Mais ces limites tiennent d'abord et avant tout à la relative autonomie des règles du jeu politique. En effet, les logiques proprement politiques des acteurs, mais aussi celle de la concurrence, pèsent comme on l'a vu très fortement sur les usages ainsi que sur les effets attendus de la réforme paritaire, au point de neutraliser en grande partie ces effets. Cela ne veut pas dire pour autant que le genre en politique n'existe pas ; cela veut plus simplement dire ici que si l'on veut saisir les effets du genre en politique, il faut tenir compte de bien d'autres variables que celle du genre. Et c'est peut-être à ce niveau-là que se situe l'apport de la science politique aux études sur genre.

Ces limites tiennent aussi, il est vrai, à la spécificité de notre terrain : il s'agit d'une monographie circonscrite à une liste qui, à l'analyse, s'avère singulière. Outre la spécificité de ce cas, on ne peut donc guère généraliser nos conclusions. En revanche, et c'est aussi l'intérêt de cette recherche, cette enquête soulève un certain nombre de questions qui peuvent valoir pour la généralité des cas étudiés.

On a vu en effet qu'il existait une homologie dans les qualités requises pour être un bon maire et certaines qualités dites "féminines". A partir d'un tel constat, la question qui se pose est de savoir si la valorisation de ces qualités "féminines", qui est à l'œuvre dans la campagne de 2001, se poursuivra lors des autres échéances électorales ? Cette question n'a rien d'anodin pour qui a entendu Jacques Lang expliquer, lors de l'émission France Europe Express du dimanche 13 janvier 2002, qu'"un bon député n'est pas une assistance sociale. C'est quelqu'un qui doit être proche de sa circonscription mais qui doit savoir aussi arracher à l'administration des décisions pour sa circonscription et qui surtout doit être un bon législateur. Il doit donc avoir un certain rayonnement national". De tels propos hypothèquent évidemment la portée du renouvellement que l'entrée des femmes est censée apporter à l'activité politique. Cependant, le simple fait que J. Lang ait cru nécessaire de réaffirmer une certaine définition du rôle de député peut aussi conduire à penser le contraire. On peut faire ainsi l'hypothèse que la valorisation de certaines "qualités "féminines" alimente, y compris lors des prochaines échéances électorales, une lutte symbolique autour des qualités requises en politique (cf. aussi le discours d'investiture de Lionel Jospin en 1997). Mais dans cette lutte symbolique, il n'est pas certain que le genre soit la seule et unique arme symbolique. D'autres variables, telle que la jeunesse – et pourquoi pas l'origine ethnique ? – pourrait bien servir à incarner le renouvellement.

Dans la même perspective, on peut également s'interroger sur la plus grande visibilité donnée au groupe social des femmes. La création de l'association " 2002

femmes " à l'initiative de Michèle Saban dans le but de faire " gagner l'électorat féminin " au PS indique que cette plus grande visibilité se consolide. Mais jusqu'où ? On peut en effet se demander si les autres partis vont suivre le chemin tracé par le PS ? Si les associations de type vont se multiplier ? De même qu'il faut s'interroger sur effets ce type de mobilisation peut avoir sur les groupes qui défendent les intérêts spécifiques des femmes et plus largement sur ce que E. Varika appelle la " conscience de genre " ?

Toutes ces questions attendent des réponses et incitent en ce sens à réengager le travail d'enquête lors des prochaines échéances. Mais les difficultés que l'on a rencontrées lors de cette première étape de recherche incitent dans le même temps à revenir sur les dispositifs qu'une telle enquête implique. C'est là en effet un préalable nécessaire si l'on veut prendre au sérieux la question du genre en politique. Pour terminer, donc, quelques pistes en ce sens.

En premier lieu, et pour pouvoir monter en généralité, il ne faut pas se contenter de multiplier les terrains (les circonscriptions électorales et les conseils municipaux) mais se donner les moyens de les comparer à l'aide d'un protocole d'observation *commun*. Ce qui suppose alors de s'entendre au préalable sur un certain nombre de notions. Et d'abord, que met-on derrière " pratiques politiques " ?! Est-ce que l'on parle des carrières ? Des questions politiques mise à l'agenda des débats ? Des techniques de mobilisations ? En sommes, est-ce que l'on s'intéresse ici seulement à de pratiques proprement politiques ou faut-il plus largement étudier l'ethos et l'existence des acteurs ? Ensuite, il faut peut-être se mettre d'accord sur ce qu'on entend par " pratiques politiques spécifiquement féminines ". Une façon commode de procéder serait alors de considérer qu'il s'agit savoir-faire domestiques typifiés comme féminins (du type savoir recevoir) ; savoirs domestiques que les femmes reconverteraient en ressources politiques. Mais outre que la typification des savoirs domestiques selon le genre, cette solution bien commode soulève toute une série de questions : à quelles conditions ce type de savoir-faire peut-il être reconverti en ressource politique ? Autrement dit, est-ce que tous les savoir-faire domestiques le sont ? Toutes les femmes participent-elles à ce travail de reconversion ? Ont-elles la même aptitude enfin à réussir ce type de reconversion ?

Reste que ce type d'interrogation implique en second lieu un échantillon raisonné afin de contrôler les différentes composantes de l'identité sociale des acteurs observés. A cet égard, l'échantillon ne saurait être composé à parité d'homme et de femmes pris au hasard. Il faut à l'intérieur de ces deux groupes varier les situations (l'âge, le milieu social, l'expérience militante, etc.). C'est à cette seule condition que l'on peut prétendre en toute rigueur vérifier empiriquement l'existence de pratiques politiques spécifiquement féminines. Et encore.

